

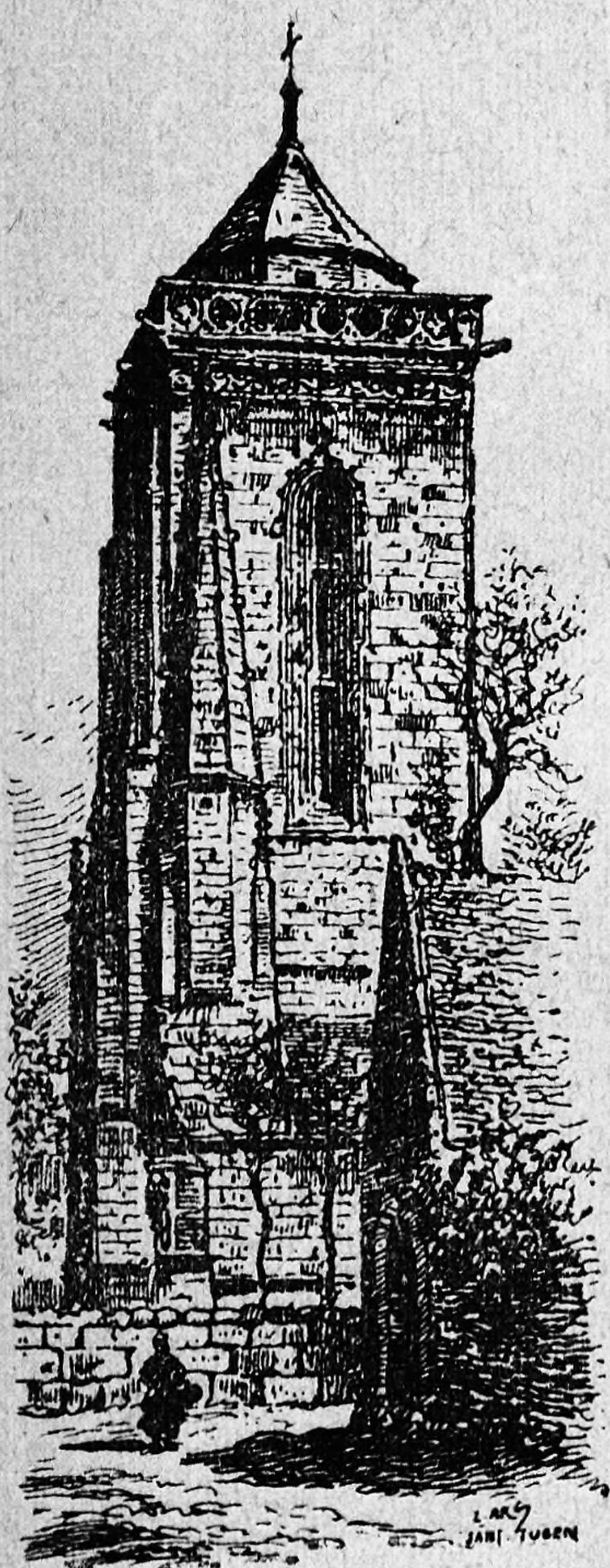
Chanoine H. PÉRENNÈS

Aumônier de l'Hôpital de Quimper
Vice-Président
de la Société Archéologique du Finistère



SAINT-TUJAN

AU CAP-SIZUN



Quimper, Imprimerie Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes

1936

80 L⁴ K
43583



SAINT-TUJAN

AU CAP-SIZUN



8¹ LK7
43583

IMPRIMATUR :

Quimper, le 20 Avril 1936.

† AUGUSTE COGNEAU,

ÉVÊQUE DE THABRACA.

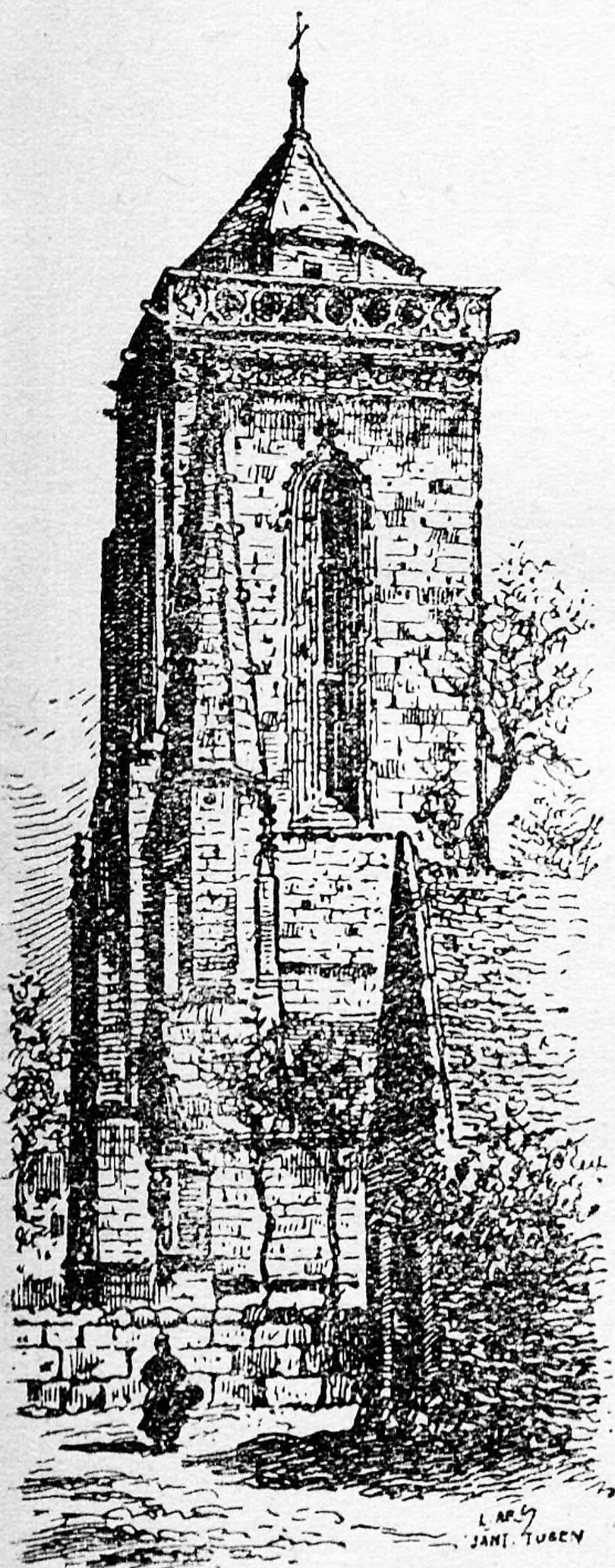
Chanoine H. PÉRENNÈS

Aumônier de l'Hôpital de Quimper
Vice-Président
de la Société Archéologique du Finistère



SAINT=TUJAN

AU CAP=SZUN



Quimper, Imprimerie Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes

1 9 3 6

PRÉFACE

La notice que publie Monsieur le Chanoine PÉRENNÈS est destinée à remplacer la brochure éditée antérieurement par un prêtre vénérable, Monsieur l'Abbé VELLY, qui, retiré sur ses vieux jours dans une maison voisine, s'était constitué le gardien de la chapelle Saint-Tujan et le guide des nombreux pèlerins et touristes qui venaient la visiter.

L'étude de Monsieur PÉRENNÈS diffère notablement de celle de son devancier. Elle se recommande par un plan plus rationnel et une meilleure distribution des matières — par le soin apporté à distinguer la réalité historique des détails légendaires que l'imagination populaire y a superposés — par la mise en œuvre de nombreux documents d'archives qui viennent utilement corroborer les indications fournies par les monuments — par la reconstitution de l'histoire de la famille des du Ménez, du château de Lézurec, qui fut en relations fréquentes avec Saint-Tujan.

Le texte est enrichi de nombreuses gravures, dont plusieurs inédites, spécialement celles qui représentent la clef et le calice de Saint-Tujan.

Je félicite vivement l'auteur de ce travail, qui contribuera grandement à faire connaître le beau sanctuaire breton élevé à la gloire de Saint Tujan et inspirera aux pieux pèlerins une plus grande confiance en sa protection.

Quimper, le 20 Avril 1936.

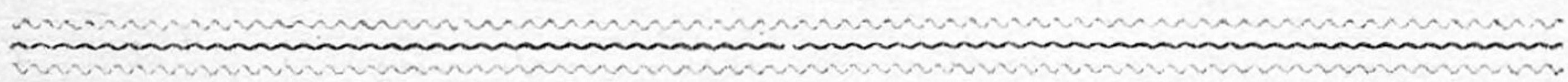
† **Auguste COGNEAU,**

ÉVÊQUE DE THABRACA,

Auxiliaire de l'Évêque de Quimper et de Léon.



SAINT-TUJAN



SAINT TUJAN HISTOIRE ET LÉGENDE

Quiconque a le regard curieux et attentif observera, près du porche méridional de la chapelle de Saint-Tujan, une stèle polygonale en granit taillé, haute d'environ 0 m. 80. Une petite croix y est gravée. Hors du cimetière, du côté Midi, adossée au coin d'une maison, est une autre pierre, ayant la forme d'un gros galet, avec cupule à l'extrémité. Près d'elle, un bloc de granit, de forme oblongue, porte aussi une cupule au sommet.

Au bourg de Primelin, au Sud-Est de l'église paroissiale, on aperçoit, encastré dans le mur du cimetière, un long et grêle menhir de pierre brute. Que l'on avance de quelques mètres dans

le sentier qui borde le côté Sud du cimetière, on y découvre encore un gros galet, de forme ovoïdale, avec cupule au sommet.

A 300 mètres environ au Nord du bourg, à droite de la route d'Audierne à la Pointe-du-Raz, dans ce que l'on appelle *Parou Kerscoulet* « les champs du village de Kerscoulet », se voient deux blocs de granit, à une distance d'une cinquantaine de mètres l'un de l'autre. Celui qui est voisin de la première maison est à peine taillé ; le second est taillé sur le plan d'une sphère, avec de 0 m. 50 à 0 m. 60 de diamètre. Un troisième bloc est en terre, un peu plus vers le Nord. Les trois pierres forment les sommets d'un triangle (1).

Qu'est-ce à dire ?

Ces pierres d'un genre particulier, surtout les stèles à pans multiples, et les pierres à cupule en forme de galets, se rencontrent assez souvent dans le voisinage de nos églises et de nos vieilles chapelles. Considérées comme l'habitat ou le symbole de la divinité, elles étaient jadis, aux temps préhistoriques ou protohistoriques, de façon ou d'autre, l'objet d'un culte païen. A l'époque chrétienne, l'Eglise en a fait disparaître un certain nombre, en les faisant briser ou enterrer. D'autres, elles les a christianisées, soit en y faisant graver une croix, ou

(1) En ce qui touche les curieuses pierres de la région de Penmarc'h, voir Bénard, Favret... 2^e Campagne de Fouilles dans la région de la Torche et Iles Glénans, 1921.

en les couronnant du signe de la Rédemption. Dans d'autres cas, au lieu de supprimer les centres de culte païen, elle y a établi ses monuments religieux, églises, chapelles et calvaires (1).

C'est à la fin du v^e siècle qu'abordèrent en notre pays les Bretons d'Outre-Manche, chassés par les Anglo-Saxons. Ils apportèrent avec eux leurs traditions, leur langue, leur foi chrétienne. De pieux missionnaires les accompagnent, qui vont fonder nos premières paroisses. Pendant deux siècles encore le mouvement d'immigration va continuer, et le christianisme se développera en Armorique, jusqu'à l'époque de l'invasion normande.

Aux préfixes de leurs noms *Plou*, *Lan*, *Tré*, on reconnaît sans peine ceux de nos établissements religieux qui sont primitifs (2). Et ceci va nous aider à fixer l'époque à laquelle appartient Saint Tujan.

Il existe, à notre connaissance, trois localités sous le vocable de *Landujan*. C'est d'abord notre Saint-Tujan de Primelin, qui, au xv^e siècle, s'appelle *Landujan*. Il y a ensuite un *Landujan* à Mahalon, et l'on y voit encore les ruines d'une chapelle. C'est enfin le prieuré de *Landujan*, à Duault, près de Callac, dans le Poher, région de

(1) A Penmarc'h, tout contre la base de la tour de l'église, est un gros galet ovoïdal avec cupule. On l'appelle « la pierre de Saint Nonna ».

(2) Largillière, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, pp. 27 ssq.

l'ancienne Cornouaille. En ce qui touche ce dernier, nous savons qu'il fut donné dans les années 1079-1084, par Hoël, duc de Bretagne, à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (1).

Saint Tujan appartient donc à la période des origines du christianisme, dans l'Armorique bretonne. M. Le Carguet a voulu démontrer qu'il venait d'Irlande, mais aucun de ses arguments n'emporte la conviction (2).



La Bretagne est le pays des légendes. La légende devait s'emparer de Saint Tujan. Voici ce qu'elle rapporte de lui et de sa sœur.

Dans un moment de ferveur, le Saint avait voué à Dieu la virginité de sa sœur, et il se mit en mesure de pouvoir réussir dans son entreprise. Jour et nuit, dans son monastère, il la gardait près de lui, empêchant quelque homme que ce fût de s'approcher d'elle ou de lui parler. Quand il quittait son couvent, elle l'accompagnait. S'il se présentait un homme, il la chargeait sur ses épaules. Quand il ressentait de la fatigue, il s'asseyait, et avant de laisser s'écarter la jeune fille, il s'assurait qu'il n'y avait point d'homme dans le voisinage. Pour cela, il frappait de son bâton les broussailles et jetait des pierres par-dessus les talus. Si un oiseau

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, p. 346.

(2) *Ibid.*, pp. 184 ssq.

s'envolait d'un champ, c'était signe qu'il n'y avait point d'homme à cet endroit, et le Saint permettait à sa sœur de s'y rendre.

Or, la jeune fille était belle. La voyant passer avec son frère, un adolescent s'éprit d'elle. Ne pouvant toutefois lui parler, à cause de la vigilance du Saint, il usa d'un détour. Il prit un oiseau en main, et alla se cacher près de l'endroit où Saint Tujan et sa sœur avaient accoutumé de s'asseoir. Parvenu en ce lieu, le Saint s'arrêta et prit des cailloux qu'il lança autour de lui. A la première qui tomba dans son champ, le jeune homme lâcha son oiseau, et Saint Tujan permit à sa sœur de s'écarter. L'adolescent s'avança aussitôt vers elle et entama la conversation. Stupéfait d'entendre une voix étrangère, le Saint s'élança vers les jeunes gens, et, constatant que vaines avaient été toutes ses précautions, il s'écria dans un accès d'indignation : « *Mieux vaut commander une bande de chiens enragés que garder une seule femme !* »

Après la mort du Saint, en raison de sa bonne volonté, Dieu lui donna la garde de tous les chiens enragés de la contrée (1).

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1892, pp. 193-194.

LA CLEF DE SAINT-TUJAN ET LA RAGE

Saint Tujan a pour attributs spéciaux la clef et le chien.

Une clef, qui passe pour celle du Saint, est conservée au presbytère de Primelin. C'est un poinçon de fer, long de treize centimètres, muni d'une poignée en forme de double volute, rentrante, et longue de cinq centimètres. Elle est renfermée dans un étui de vieil argent qui a la forme d'une clef ordinaire (1). Cet étui porte gravées, sur le fond, les deux initiales R. B., puis, à l'extrémité supérieure, la lettre K, surmontée d'une couronne (2).

Ici encore la tradition populaire a brodé. D'après un vieux cantique breton, la clef viendrait directement du ciel : « Cette clef, chrétien, fut apportée à Saint Tujan par un ange du firmament, quand le Saint était en prière. ».

(1) En 1663, un orfèvre reçoit 40 sols « pour avoir accommodé l'estuy de la clef de saint Tujan ».

(2) C'est une erreur de dire que cet étui « est monté sur un pied de calice ».

L'origine de cette clef demeure obscure, et l'on ne peut en préciser la date. Mais il y a là, note Mgr Barbier de Montault, comme la réduction d'un *tau* abbatial, ce qui viendrait en confirmation de la tradition qui fait de saint Tujan un abbé (1).

Une légende locale donne une autre explication qui se réfère à la construction de la chapelle.

Ce sont les Anglais, affirme cette tradition, qui ont bâti l'église de Saint-Tujan. Parmi eux se trouvait un architecte fort habile, qui avant de jeter les fondations du monument, en avait taillé et disposé sur le sol toutes les pierres. Lorsque la construction fut commencée, on remarqua que, le terrain étant plus mou du côté Midi, la maçonnerie penchait. Que faire pour conserver à l'édifice sa solidité, sans rien démolir ? La solution était toute simple : au lieu de placer la flèche sur la tour, la mettre sur l'un des flancs. C'est ce qui fut fait, et voilà pourquoi nous voyons accolée à la tour massive, du côté Sud-Ouest, une élégante flèche hexagonale.

Lorsque les Anglais, vaincus, durent quitter le pays, ne pouvant emporter la belle église dont il étaient si fiers, ils s'emparèrent de la clef. Or, au cours de la traversée de la baie du Cabestan, non loin de la côte, la clef tomba à la mer. Nul n'en savait rien dans le Cap-Sizun, lorsqu'un jour un pêcheur prit un magnifique « lieu ».

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, p. 229.

Malgré lui, cet homme se sentait poussé vers la chapelle de Saint-Tujan. Il y ouvrit le poisson, et trouva dans son estomac une clef toute rouillée. Sous le coup d'une inspiration, il présenta la clef devant la serrure de la porte. Elle y entra toute seule. Tous crièrent au miracle. C'était la clef du Saint, qui montrait, par ce prodige, que son culte devait être conservé dans le pays.

Dès ce moment, la clef devint l'emblème de la puissance de Saint Tujan, et sa chapelle où le miracle avait eu lieu fut dénommée : *Ilis Sant Tujan an Alfe*, « l'église de Saint Tujan (possesseur) de la clef » (1).



Le second emblème de Saint Tujan est le chien. Et ceci montre qu'il est invoqué contre les chiens enragés.

Les cas de rage, jadis, étaient assez nombreux, et l'on a pu dire, à juste titre, que le Cap-Sizun était un domaine de choix pour les chiens enragés. Signalés dans les confins du Finistère et des départements voisins, on les retrouvait quelques jours après dans le Cap. C'est d'ailleurs une question de configuration territoriale. La presqu'île du Cap se soude au continent par une bande de terre large de trois kilomètres, qui va du coude de l'estuaire d'Audierne à la baie de Douarnenez, et qui forme comme une sorte de pont. Après avoir franchi

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1891, pp. 195-196.

ce pont, les chiens enragés parcouraient toute l'étendue du Cap-Sizun, sans trouver dorénavant d'issue pour en sortir. Ils s'ébattaient à droite et à gauche, mordant les personnes qu'ils rencontraient, et s'affolaient de plus en plus. Devant eux s'étalait la plaine de Saint-Tujan : finalement leur course devenait effrénée, leur rage s'accroissait et ils tombaient morts.

L'idée dut venir de bonne heure aux fidèles du Cap d'invoquer contre ces bêtes malfaisantes la puissance de Saint Tujan, qui était le grand Saint de la région, et dont l'église constituait le centre pieux du pays.

La prière, on le sait, obtient infailliblement son effet, si elle a pour objet des grâces spirituelles. Adressée à Dieu ou à ses Saints, elle n'atteint pas sûrement le résultat qu'elle vise, dès lors qu'il s'agit de secours d'ordre temporel. On comprend donc que Saint Tujan n'ait pas toujours obtenu la guérison des personnes atteintes de la rage pour qui on l'implorait.

On a enregistré à cet égard des faits regrettables, et que seule la bonne foi saurait excuser. Mues par un sentiment de piété, allié à une sorte d'instinct de défense personnelle, certaines personnes, parfois des parents, étouffaient entre deux couettes de balle, surchargées de poids lourds, de malheureux enragés dans l'état d'inconscience (1). La lugubre exécution avait

(1) Témoignage de M. Le Carguet (*Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1891, pp. 198-199).

lieu parfois au sein de lits-clos où l'on enfermait, garrottés, d'infortunés patients (1).

A propos des chiens enragés, l'imagination populaire s'est encore donnée libre carrière.

La rage, assure-t-on, se déclare dans l'espace de neuf lunaisons, à partir du jour de la morsure.

Avant de mourir, tous les chiens enragés doivent comparaître devant Saint Tujan, dans son église, pour lui rendre compte de leur conduite. Furieux de se sentir attirés dans cette direction, ils mordent tous ceux qu'ils trouvent. Malheur à qui les rencontre ! Vite il faut jeter devant l'animal la petite clef bénite le jour du « pardon ». Le chien enragé essaie de la broyer de ses dents, et l'on a ainsi le temps de se sauver.

Pour éviter le châtiment qu'ils ont mérité, les chiens mentent à Saint Tujan. Il sera donc utile de les devancer près du Saint, pour le mettre en garde. Toute personne mordue doit courir immédiatement vers la chapelle en priant Saint Tujan. Dès son arrivée, elle contournera la fontaine à trois reprises et regardera au fond de l'eau. Si l'eau reflète une figure humaine, il n'y a rien à redouter : le chien n'est pas encore venu et le Saint a exaucé la prière. Si, par contre, l'eau reproduit l'image d'un chien, c'est que le chien a déjà passé et caché son méfait. Saint Tujan

(1) Attestation d'un prêtre âgé, originaire de Cléden-Cap-Sizun, qui tient le fait de son père.

n'a pas pu prévenir le mal, et l'individu tombe en rage à l'instant (1).

Quand on rencontre un chien enragé, il faut réciter la formule suivante :

Ki klaon, kerz en da hent,
Sao er park ha torr da zent ;
Erru ar groaz hag ar baniel,
Hag an Otrou sant Tuchen.

(Chien malade, passe ton chemin, saute dans le champ et brise tes dents ; voici la croix et la bannière, ainsi que Monsieur saint Tujan.) (2)

LA TRÈVE DE SAINT-TUJAN

CHAPELLES ET MANOIRS

Il est signalé dans un compte de 1537 que Saint-Tujan est une trêve, c'est-à-dire une partie spéciale de la paroisse de Primelin. La trêve comportait une certaine autonomie, mais dépendait en définitive du centre paroissial.

(1) *Bull. Soc. Arc. Fin.*, 1891, pp. 197-198.

(2) *Revue celtique*, tome IV, p. 5.

La trève de Saint-Tujan possédait une chapelle sous le vocable de Saint Tohou, située entre les villages de Kervran et de Kerhas-a-Bis. Cette chapelle, qui existait encore en 1625, se trouva ruinée en 1672. Le souvenir en subsiste toujours dans certains noms de lieux : *Parc-ar-goz-ilis* (Le champ de la vieille église) ; *Parc-feunteun-sant-Toc'hou* (Le champ de la fontaine de Saint Toc'hou) ; *Ros-peulvan-Sant-Toc'hou* (Le tertre du pilier de pierre de Saint Toc'hou) (1). La statue de Saint Tohou aurait trouvé asile dans la chapelle de Saint-Tujan, où on l'aperçoit à gauche du maître-autel.

Depuis 1672, la trève de Saint-Tujan possède la petite chapelle de Saint-Théodore, construite sous le rectorat de Messire Jean Pérennès, à quelques centaines de mètres à l'Est du bourg. On la voit très bien de la route d'Audierne à la Pointe-du-Raz. A 40 mètres Ouest de la chapelle se trouvait, il y a quelque 25 ans, un dolmen posé sur deux pierres ayant l'une 1 m. 15, l'autre 1 m. 20 de longueur. C'était une table carrée de deux mètres de côté. Le dolmen existe toujours, mais brisé en deux parties égales. Sous la table, quatre pierres posées de champ forment une sorte d'auge.

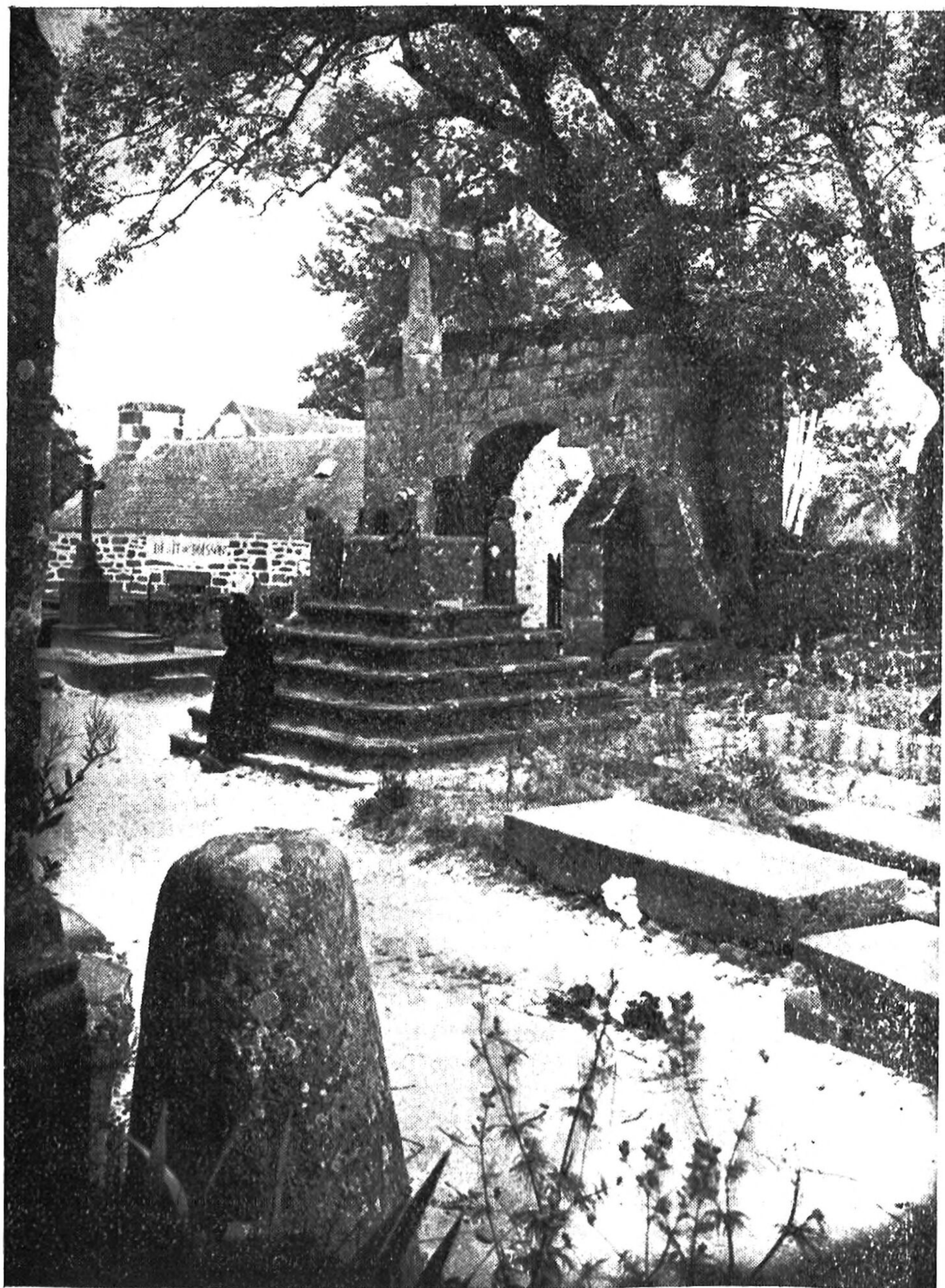
Quatre manoirs faisaient partie de la trève de Saint-Tujan : Lézurec, La Salle, Keronou et Kerouill.

(1) *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome X, pp. 9-10.



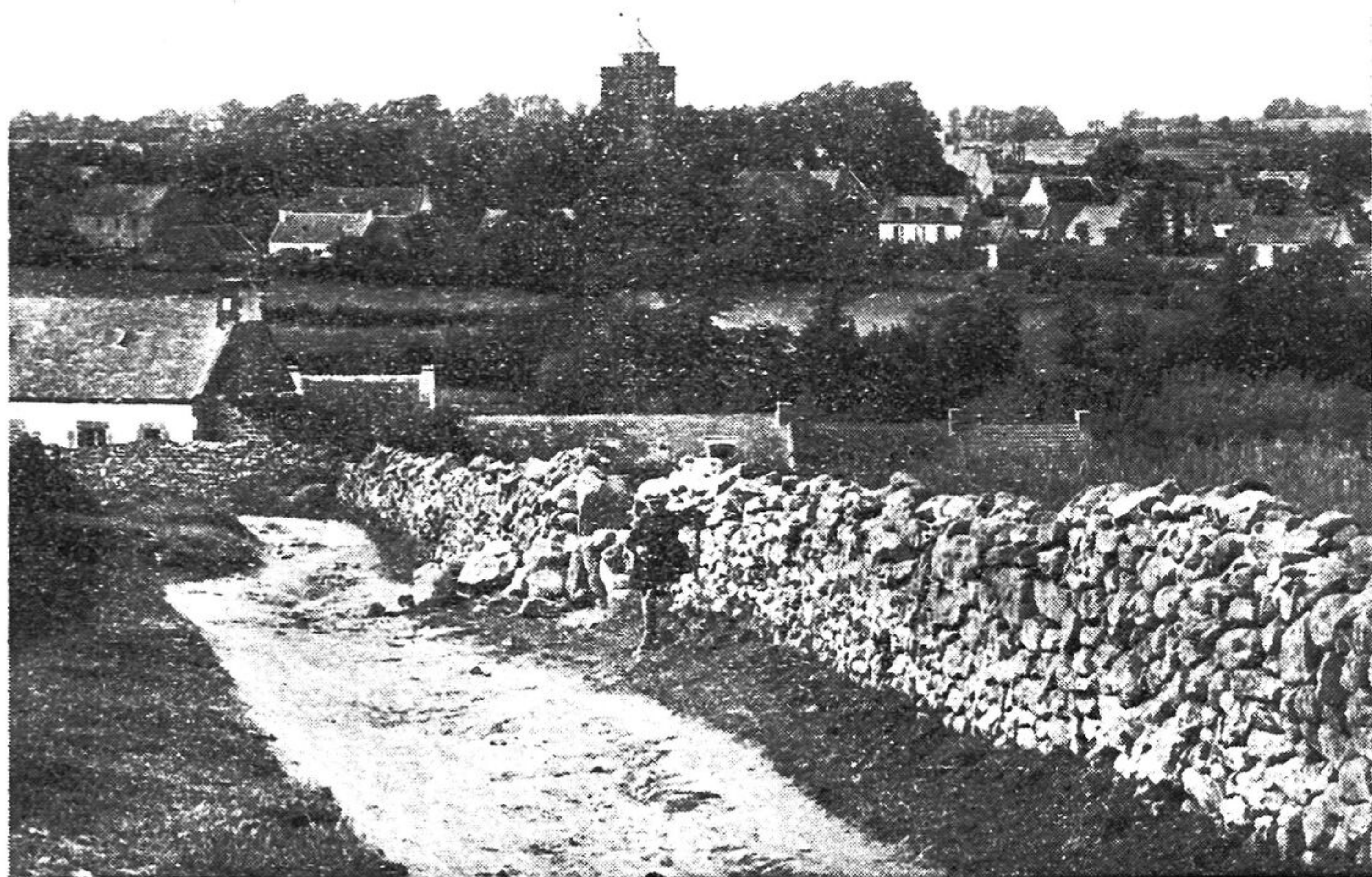
LE MENHIR VOISIN DE L'ÉGLISE DE PRIMELIN

(Photo Villard)



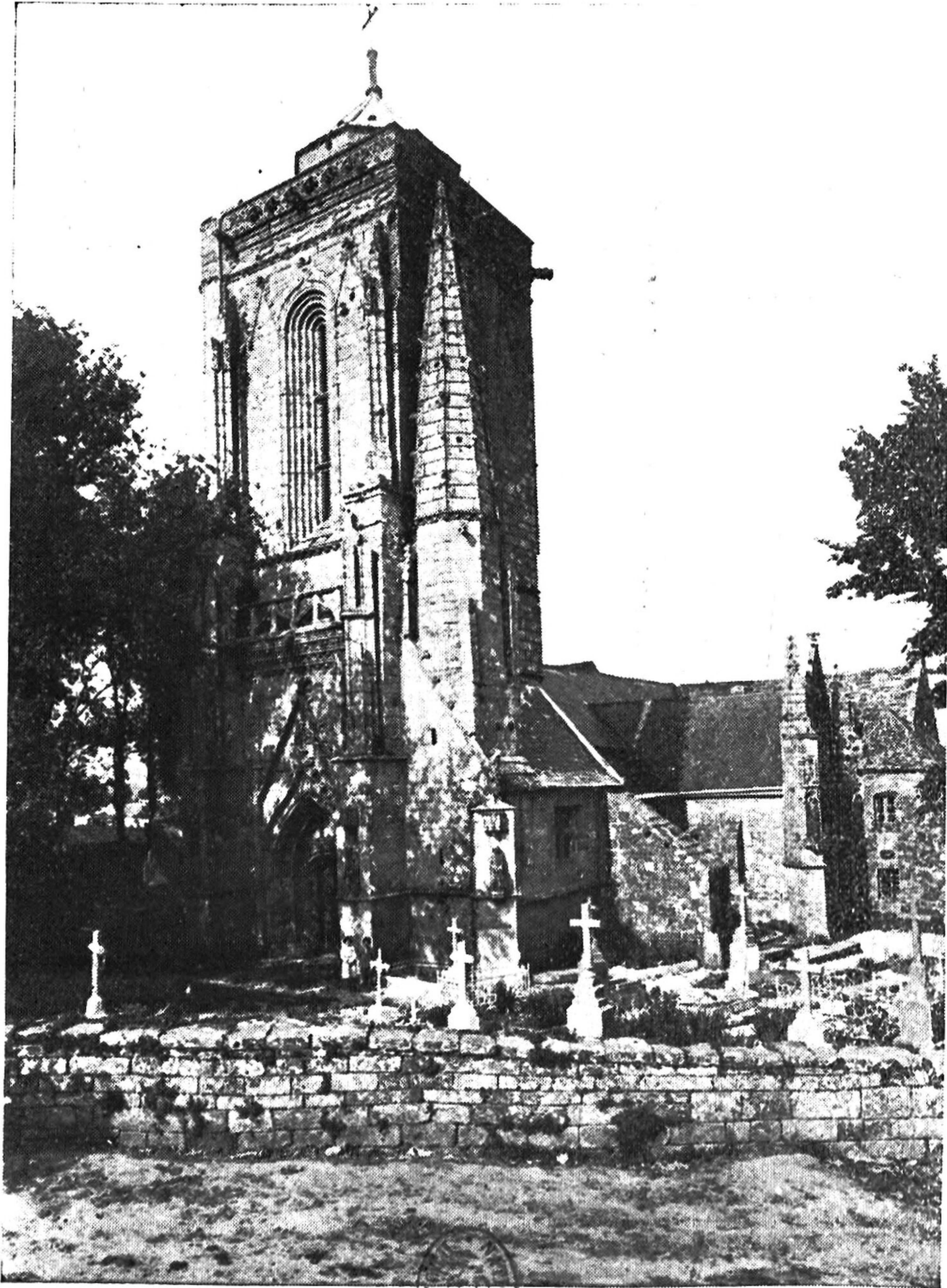
LA STÈLE EN GRANIT VOISINE DU PORCHE MIDI
DE LA CHAPELLE SAINT-TUJAN
PLUS LOIN LE CALVAIRE

(Photo Villard)



SAINT-TUJAN. — VUE GÉNÉRALE

(Photo Villard)



L'ÉGLISE DE SAINT-TUJAN. VUE DU CÔTÉ SUD-OUEST

(Photo Villard)

A 1.500 mètres environ, au Nord de la chapelle de Saint-Tujan, à droite de la route d'Audierne à la Pointe-du-Raz, se trouve le manoir de Lézurec, encore bien conservé.

Le portail d'honneur, en contrecourbe largement moulurée et chargé de deux écussons martelés, est accosté d'une petite entrée ogivale. A droite du portail, une aile en retour, avec tourelle en encorbellement et toiture en poivrière forme saillie sur le mur d'enceinte. La haute lucarne du pignon accuse ici l'époque de la Renaissance.

Dans le mur des bâtiments qui terminent à l'Ouest la cour principale sont encastrées deux pierres sculptées, au-dessus d'une porte cintrée donnant entrée dans l'ancien enclos. Celle de gauche offre un écusson mi-parti coupé au 1 *d'une main*, au 2 *d'une croix*, qui est de du Ménez, parti au 2 *d'une croix pattée accompagnée d'un croissant*, qui est de Gourcuff ; la pierre de droite présente une main tenant une aiguière et versant de l'eau sur des fleurs, avec, au-dessous, une banderole fruste.

A l'intérieur du manoir, au-dessus d'une porte qui donne accès du vestibule à la grande salle, on voit un écusson portant en relief ces mots :

PAX : OPTIMA : RERVVM (1)

(1) « La paix est la meilleure des choses. »

Plus haut figure une autre inscription indéchiffrable. Nous y avons lu le mot : *deus* ; ce qui indique qu'elle est en latin.

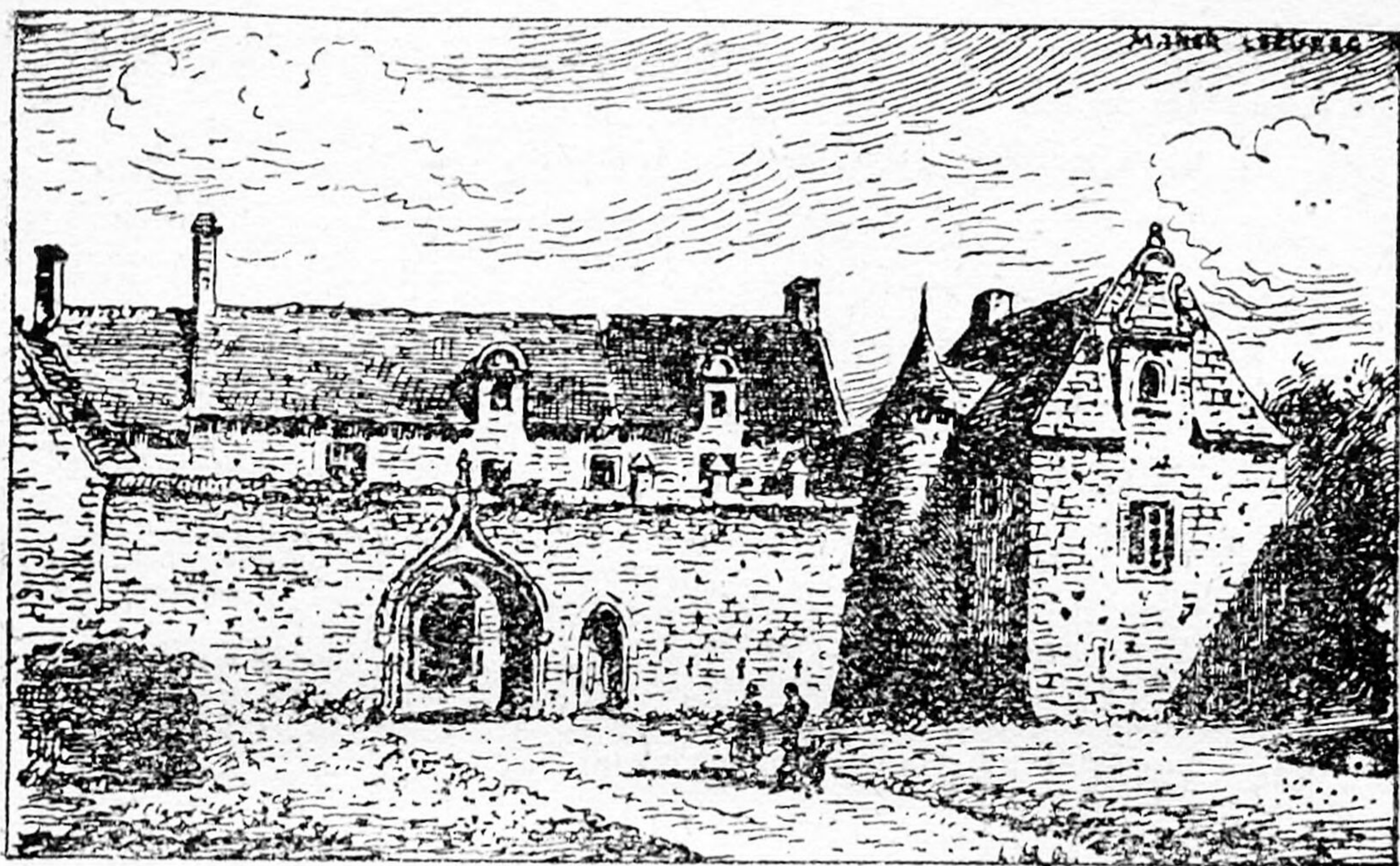
Dans la salle est une grande cheminée gothique assez simple.

Un escalier en pierre à rampes droites mène au premier étage. Ici, sur le devant d'une cheminée figurent encore des traces d'un écusson dessiné et peint, encadré de deux palmes vertes réunies à leur base par un nœud d'or. Dans la même salle, on a employé à murer une porte trois pierres sculptées, dont l'une semble porter un écusson avec une croix pattée.

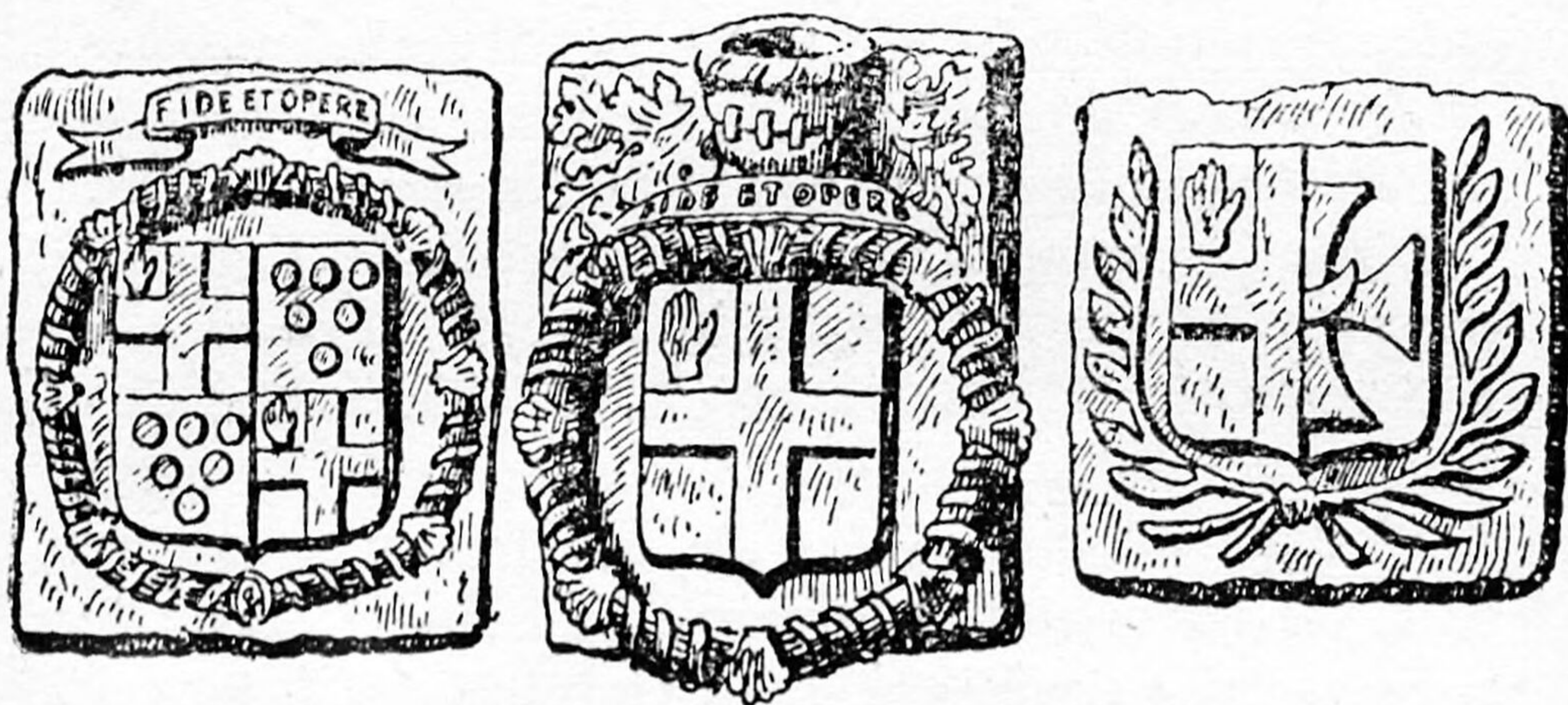
Un pavillon a été démoli dans la partie Nord du manoir. L'ancien jardin est devenu un pré. On y voit un bassin de pierre rond, sans décoration, et une fontaine maçonnée, avec un lavoir. De cet endroit la vue s'étend par-dessus une verdoyante vallée, vers les hauteurs de Goulien.

Tout près du manoir, au Sud-Ouest, se trouve la chapelle, dédiée à sainte Marguerite. Au chevet arrondi de l'édifice on voit, sculptée, la date de 1626, au-dessous d'un groupe en granit qui représente la Sainte terrassant un dragon. Celle-ci repose sur une console, dans une niche décorée d'une coquille.

A la chapelle était accolée une petite sacristie, aujourd'hui ruinée, avec baie en anse de panier, lavabo et meurtrière. Il fallait y passer pour entrer dans la chapelle qui n'a aucune ouverture extérieure. A l'intérieur de la chapelle, on voit les débris du maître-autel, qui était surmonté



MANOIR DE LÉZUREC



1. Ecartelé de du Ménez et de Brézal. — 2. Du Ménez. — 3. Mi-parti de du Ménez et de Gourcuff. — De ces trois pierres armoriées, la 1^{re} et la 3^e se trouvent sur le mur de clôture du cimetière de Saint-Tujan, du côté Est, la 2^e sur l'enfeu des du Ménez.

(Clichés Feiz ha Brei)

d'un grand tableau, dont le cadre à denticules subiste seul.

A une cinquantaine de mètres au Sud-Est du manoir s'élève, dans un champ, un colombier trapu.

On sort du château pour aller vers Saint-Tujan, par une large avenue, longue d'environ 200 mètres, à l'extrémité de laquelle se profile un moulin à vent (1).



Le manoir de Lézurec était habité, dès le ^{xiv}^e siècle, par les du Ménez, famille ancienne, déjà représentée en 1294 par Jehan du Ménez (2). Nous le savons par un accord fait le 18 Février 1383 sur le partage des biens de Gestin de Guilou et Marguerite de Keroüardar, sa femme, entre Prigent Manac'h, leur gendre et Guiomar du Ménez le Jeune, son beau-frère, sous l'autorité de Guiomar du Ménez le vieux son aïeul (3).

Dans la seconde partie du ^{xv}^e siècle, Lézurec est possédé par Jehan du Ménez. Celui-ci reçoit, à Nantes, le 11 Novembre 1462, d'Isabeau, duchesse de Bretagne, des lettres de retenue dans la charge de contrôleur de la Maison « sur le fruit de l'argenterie, dépense de bouche et garde robe » de la duchesse. Le 8 Octobre 1465, le duc François II l'institue contrôleur ordinaire et

(1) Notes de M. Le Guennec.

(2) Lobineau, *Histoire de Bretagne*, II. *Preuves*, col. 440.

(3) Bibliothèque Nationale, Cabinet des titres, Carrés d'Ho-
zier, 427, Melun, n° 30656, Titre du Ménez, fol. 221.

extraordinaire de la ville de Quimpercorentin (1). Dans la montre de 1481, il est qualifié d'archer en brigantine (2). Il dut mourir avant 1521, puisque le 20 Février de la même année a lieu le « partage noble des successions de nobles gens, Jean du Ménez vivant sieur de Lézurec et de Peronnelle Liziard sa veuve, fait entre Renez du Ménez leur fils aîné et Roland, Jean, Michel, Marie, Plezoue et Guiomarc du Ménez ses frères et sœurs juveigneurs » (3).

René du Ménez, fils de Jehan, épousa, le 16 Octobre 1524, Marie du Fou. De cette union naquirent René, Jacques et Roland.

René se maria le 25 Septembre 1549, avec Françoise Trétout, et épousa, en secondes noces, le 20 Janvier 1558, Jeanne Rolland, veuve de noble Olivier de Kernéguez (4).

François du Ménez, son fils, s'unit à son tour avec Marguerite de Kernéguez, qui lui donna au moins trois enfants, Alain, Marie et Hélène. Il mourut avant 1581 et le 7 Janvier de cette année, Marguerite reçut la tutelle de ses enfants (5).

C'est donc en 1581 qu'Alain, « gouverneur d'Audierne et capitaine garde côte du Cap Sizun », devint propriétaire de Lézurec. Il épousa, vers 1600, demoiselle Marguerite de Gourcuff, du

(1) *Ibid.*, fol. 222, 223.

(2) Fréminville, *Antiquités du Finistère*, II, p. 333.

(3) Bibliothèque Nationale..., fol. 224.

(4) *Ibid.*, fol. 227-228. — En 1568, Jacques du Ménez, sieur de Kerbeuzec, demeure au manoir de Poulgoazec, en Plouhinec. Quant à Roland, il habite, en 1580, le bourg de Poullan.

(5) Bibliothèque Nationale..., fol. 234.

manoir de Tréménec en Plovan (1). De cette union naquirent deux filles et deux garçons, Marie, Yves, Julien, Hélène.

Marie épousa, le 22 Septembre 1618, Yves Autret, seigneur de Lezoualc'h, en Goulien, né du mariage de Claude et de Françoise de Clisson, fille de Jacques de Clisson, sieur du Ménez. Elle mourra à Tréméoc le 23 Janvier 1661 (2). Quant à Yves, il s'unit en mariage, le 12 Juillet 1623, à Marguerite de Brézal (3), qui mourra à Saint-Julien de Quimper, le 13 Août 1670 et sera inhumée le lendemain aux Cordeliers. En 1636, il appartient à l'arrière-ban de Cornouaille « faisant pour Alain son père ».

Le 16 Septembre 1641 eut lieu le partage des biens d'Alain du Ménez et de sa femme « entre Yves du Ménez leur fils aîné ...et noble messire Julien du Ménez, sieur de Keronnou, recteur de la paroisse de Plougonnver, évêché de Tréguier, noble homme Pierre du Couëdic et demoiselle Hélène du Ménez sa femme... frères et sœur juveigneur desdits Yves du Ménez... » (4).

Yves du Ménez eut quatre enfants : Vincent, Marguerite, Yves et Françoise. Le 17 Mars 1656, ils héritèrent de son bien en concurrence avec sa veuve Marguerite de Brézal. A ce moment, Marguerite était l'épouse de Charles de la Roche-

(1) Chanoine Péreunès, *Plovan...*, pp. 16-18.

(2) D. Bernard, *Le fief des Reguaires de Cornouaille* (*Bull. Soc. Arch. du Fin.* 1911, p. 143).

(3) Bibliothèque Nationale..., *ubi supra*, fol. 236.

(4) *Ibid.*, fol. 237, 238.

rousse et Françoise avait comme mari Sébastien de Boisguchenneuc (1).

Vincent du Ménez fonda alors le couvent des Capucins d'Audierne. Il y entra et le 16 Juin 1657, à la veille de sa profession, par testament il disposa de ses biens et fit quelques legs pieux. Il désignait comme exécuteur testamentaire noble et discret messire Nicolas Saluden de Trémaria, prêtre, et signait : « Frère Vincent d'Audierne » (2).

Yves du Ménez épousa, le 4 Septembre 1657, Marguerite du Bouilly, dame des Portes (3), qui lui donna au moins quatre enfants : René et Olivier, nés au manoir de Lézurec, le premier en 1658, le second en 1662, puis Anne et Yves, ce dernier né et baptisé en 1674 à Saint-Sauveur de Quimper.

René du Ménez prit comme épouse Marie de Penfenteunio de Kermorvan, qui, en 1684, lui donna une fille, Bonaventure (4). Il se maria en secondes noces, le 26 Septembre 1689, avec Jeanne-Olive Dourdu, dame de Coatereu (5).

Ce fut une belle fête à Lézurec, quand, le 9 Mars 1704, messire Paillart, recteur de Ploaré, bénit dans la chapelle du manoir l'union de Bonaventure du Ménez avec Sébastien de Gou-

(1) *Ibid.*, fol. 239.

(2) *Ibid.*, fol. 240.

(3) Bibliothèque Nationale, Carré d'Hozier..., fol. 241.

(4) Registres de Primelin.

(5) Bibliothèque Nationale..., fol. 245.

zillon, marquis de Quermenno, habitant la paroisse de Plougouven, au diocèse de Tréguier. Nous avons relevé au registre de Primelin, les noms de plusieurs membres de la noblesse présents à la cérémonie : René du Ménez et sa femme Jeanne Dourdu, le marquis de Névet, Marie-Corentine de Gouzillon, marquise de Névet et Marie-Agnès de Gouzillon, toutes deux sœurs du nouveau marié, Malo de Névet, Yvonne, René et Marguerite de Rospiec, le sieur et la dame de Lézardant, MM. de Trémara et Quermabon, Claude de Tréanna, Thomas de Guermeur, Louis Le Rouge de Penfentenio, de Trolimon du Rit, du Frétay, Marie Luminic du Frétay.

Quelques mois plus tôt, le 25 Novembre 1703, avait été béni à Lézurec, par J.-B. de Kermelec, chanoine de Quimper, archidiaque du Poher, le mariage de Marguerite du Ménez avec Jean-Urbain de Kerléan, seigneur de Kerhuon, en Guipavas.

La seconde femme de René du Ménez, Jeanne Dourdu, lui donna au moins sept enfants : Olivier-Vincent, né en 1693, Giles, né en 1701, René-Jean, né en 1702, Jacques, Marie, Marguerite et Renée.

En Août 1730, c'est le mariage de Jacques avec Marie-Marguerite de Bourgneuf, fille de Claude, seigneur de Kervenargant et de dame Aleno. Marie-Marguerite mourut à Saint-Matthieu de Quimper, le 10 Février 1739 et y fut enterrée.

Olivier-Vincent du Ménez épousa Jeanne-Marguerite de Ravily et en eut au moins quatre

enfants : René-Olivier, Pierre-Vincent, Charlotte et Françoise. En Mai 1754, René-Olivier se maria à Françoise-Perrine Le Chesey, demoiselle de Kerluttu. Charlotte épousa à son tour, le 10 Mars 1760, Hilarion-Toussaint Le Maignan de Châtillon du Houblec, lieutenant de vaisseau à Brest. Le mariage eut lieu dans la chapelle de Lézurec, et fut béni par Frère Antonin de Tréguier, gardien des Capucins d'Audierne. L'acte de mariage est signé en particulier par Olivier-Vincent du Ménez, qui se qualifie de « seigneur de Kero-diern ».

Le 26 Septembre 1778, nous trouvons à Primelin, à l'occasion d'une bénédiction de cloche, Marie-Céleste Le Gouvello de la Porte, épouse de messire Giles-Louis-Joseph-Marie du Ménez, seigneur de Lézurec, comte de Trébry, capitaine aide-major d'infanterie. En Novembre 1782, ils eurent un fils auquel on donna le nom de Yves (1).

Giles du Ménez mourut en 1787. Dans les premières années de la Révolution, sa femme donna asile au recteur de Primelin, M. Hervian, et, à ce titre, elle fut mise d'abord à Pont-Croix, ensuite à Quimper, sous la surveillance du district (2).

Les du Ménez de Lézurec blasonnaient : *d'azur à la croix pleine d'or, cantonnée au premier canton d'une main d'argent posée en pal.*

(1) Registres de l'état-civil, Primelin.

(2) D. Bernard, *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1908, p. 234.

Le manoir de Lézurec passa à la famille Bizien du Lézard par le mariage de Perrine du Ménez, fille de Giles, avec Jean-Baptiste de Bizien marquis du Lézard (1801). Perrine mourut le 4 Janvier 1850.

Depuis une vingtaine d'années, il appartient à la famille Quéinnec.

LA CHAPELLE

EXTÉRIEUR

La façade Ouest du monument est percée d'une superbe porte ogivale, surmontée d'une accolade et d'un gable fleuronnés. Deux anges y étendent des banderoles où on lit : *Ave Maria* et : *Pax vobis*. Elle est flanquée de quatre contreforts, que décorent des niches à dés et des culs de lampe garnis de statues ; les deux contreforts qui encadrent l'entrée s'élèvent dans toute la hauteur de la tour ; ils sont ornés de distance en distance, puis couronnés de pinacles et de fleurons. Au-dessus de l'entrée, une élégante balustrade très ajourée repose en encorbellement sur une corniche richement sculptée.

La tour proprement dite, mesure 22 mètres de hauteur jusqu'aux galeries, 28 jusqu'au pied de la croix, sur 6 m. 50 de large. Imitée de celle de la cathédrale de Quimper, elle présente sur chacune de ses faces, de longues et étroites fenêtres à multiples colonnettes, qui sont séparées par de petits linteaux dans leur hauteur. Une autre balustrade termine la plate-forme, sur laquelle repose un lanternon polygonal moins ancien, et sans grand caractère. Aux angles de cette balustrade, on aperçoit les substructions des pinacles qui devaient s'élever autour de la flèche. Celle-ci ne fut, d'ailleurs, jamais construite.

Au Sud de la façade occidentale est une tourelle à plan polygonal, surmontée d'une gracieuse flèche que décorent des crochets. Cette tourelle renferme le premier escalier menant à la galerie extérieure ; un autre escalier, placé dans une tourelle à plan circulaire qui se trouve à l'angle Nord-Ouest, mène à la plate-forme supérieure.

Le visiteur est frappé par l'aspect massif de la tour carrée, qui s'ajoure en montant, et se termine par des gargouilles très saillantes. A l'extrémité de la tourelle Nord-Ouest on lit, superposées, les dates de 1569 et de 1582, puis deux initiales I : C. Ces deux dates évoquent les années du début et de la fin de la construction.

Le fronton Ouest de la chapelle est décoré de quatre belles statues en kersanton représentant les évangélistes avec leurs symboles. Saint Matthieu a devant lui un *homme*, parce que son évangile débute par la généalogie humaine du

Christ. Saint Marc a pour symbole le *lion*, parce qu'il commence son évangile par le texte d'Isaïe, qui s'applique à saint Jean-Baptiste : « Une voix crie dans le désert. » Cette voix évoque la voix rugissante du lion. L'évangile de saint Luc s'ouvre par le sacrifice de Zacharie, au temple de Jérusalem ; aussi cet évangéliste est-il symbolisé par le *bœuf*. Saint Jean enfin a pour emblème *l'aigle*, parce que, pour décrire la génération éternelle du Fils de Dieu, au début de son évangile, il s'élève comme l'aigle, au-dessus des nues.

On notera d'ailleurs que chacun des chérubins qui apparurent au prophète Ezéchiël, avait une face d'homme, une face de lion, une face de taureau et une face d'aigle. (Ez. I, 10.)

Le marteau révolutionnaire a enlevé la tête de saint Matthieu et mutilé le bœuf de saint Luc.

On aperçoit au-dessus de saint Jean, à l'extrémité du rampant, une Madeleine avec son vase à parfum, et une bête héraldique.

Le porche Midi de la chapelle est vraiment remarquable par l'admirable proportion des grandes masses et des détails merveilleusement sculptés. Il s'élève sur un plan carré, flanqué de contreforts d'angle, que décorent des niches et des statues, et qui sont surmontés de pinacles fleurons. Le tympan de l'arcade d'entrée est ajouré, à l'instar de ceux d'autres églises de la région. Une sorte de balustrade très légère surmonte les rampants du pignon, et l'accolade qui

couronne l'arcade est accompagnée d'un gable à crochets avec de gracieuses colonnettes.

A la façade du porche se dressent des statues en kersanton noir, élégamment sculptées.

Pénétrons à l'intérieur du porche. A la voûte sont demeurés des débris de peinture avec les monogrammes du Christ et de la Vierge. Dans la hauteur, en face, on aperçoit trois vieilles statues en kersanton fin et clair, qui sont du ^{xvi}^e siècle : le Sauveur, sainte Anne et la Vierge Marie. Six niches creusées dans les parois latérales du porche contiennent des statues d'apôtres en kersanton noir :

A droite, nous voyons :

1. Saint Pierre avec sa clef. Chacun sait qu'il reçut de Notre Seigneur le pouvoir des clefs.

2. Saint André avec la croix en forme d'X, sur laquelle il mourut.

3. Saint Jacques le Majeur, que l'on reconnaît à son costume de pèlerin : toque, pèlerine, bourdon (à moitié brisé), lanterne en bandoulière portant deux coquilles. Une tradition veut que cet apôtre ait prêché l'évangile en Espagne ; d'après une autre, ses restes y auraient été transportés après sa mort. A partir du ^{ix}^e siècle, ses reliques, vénérées à Compostelle, en Galice, devinrent le but d'un pèlerinage célèbre.

Passant à gauche, nous apercevons :

1. Saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem avec un battoir de foulon. Cet apôtre, après avoir été lapidé, fut précipité du haut du Temple

de Jérusalem, puis un foulon l'acheva de son battoir.

2. Saint Simon avec la scie qui aurait été l'instrument de son supplice.

3. Saint Thomas avec son équerre, dont il ne reste plus qu'un fragment. Pourquoi donc ce saint personnage a-t-il une équerre ? C'est que les apôtres sont considérés comme les architectes du palais qui est l'Eglise, et dont la pierre angulaire est Jésus-Christ. Saint Thomas était jadis le patron des tailleurs de pierre et ce sont eux qui ont signé son vitrail à la cathédrale de Bourges.

A droite du porche apparaît la sacristie qui est fâcheusement venue en rompre la symétrie. Au-dessus de la fenêtre, munie de barres de fer, on lit le nom du fabricien de l'époque où elle fut construite :

I : BRECHONET. F. (1)

et l'on aperçoit en saillie le buste d'un personnage à figure grimaçante qui s'évertue à sortir de la muraille. Est-ce un voleur qui cherche à se sauver ?

Revenons à la façade du porche où Saint Tujan avec sa clef apparaît dans la hauteur. Nous allons trouver autour de lui les six apôtres qui manquent pour faire le total de douze.

(1) La lettre F ou les deux lettres F A sont les initiales du terme : « fabrique ». Les fabriques ou fabriciens formaient un comité chargé d'aider le clergé dans la gestion des biens de l'église.

A droite, voici :

1. Saint Matthieu avec sa balance. Cet apôtre, avant de suivre Jésus, était publicain, c'est-à-dire collecteur d'impôts. Il pesait le tribut que chacun devait à César.

2. Saint Jean, imberbe, tenant en main un calice, d'où sort un objet qui est probablement un serpent. Ce calice figure la coupe empoisonnée qui fut offerte à cet apôtre.

3. Saint Jude ou Thaddée, avec un glaive qui symbolise le martyre qu'il aurait souffert en Mésopotamie. On notera que la niche de cet apôtre n'appartient pas au style gothique, la sacristie étant de date plus récente.

Puis, à gauche c'est :

1. Saint Matthias avec une hallebarde.

2. Saint Philippe, dont le bras droit est cassé.

3. Saint Barthélemy avec le couperet. Ce large couteau rappelle que cet apôtre fut écorché vif. Au socle qui supporte la statue, grimacent trois figures grotesques.

Il est à remarquer que les douze apôtres de la chapelle de Saint-Tujan portent chacun un livre, en leur qualité de docteurs. A peu près tous ont eu la tête tranchée par la stupidité révolutionnaire. En 1852, les têtes furent remises en place, et les statues furent de nouveau bénites.

Au delà de la sacristie, vers l'Est, la muraille du transept porte deux inscriptions :

HH. IEAN. BRENEOL. FB. 1750

puis, plus à droite et plus haut :

H. YVES. FOLLIC. FABRIQ. 1750

Sur la porte voisine de la sacristie, on lit aussi, à l'intérieur, la date de 1750.

La façade du transept Nord présente les deux inscriptions suivantes, d'une part :

LAN. 1611 : F. MOAL : F.

d'autre part :

D. MEROR FABRIQ 1611.

Un peu plus loin, cette façade porte encore quelques restes de la litre en peinture jaunâtre qui la décorait. Cette litre est sans doute celle de la famille du Ménez.

INTÉRIEUR

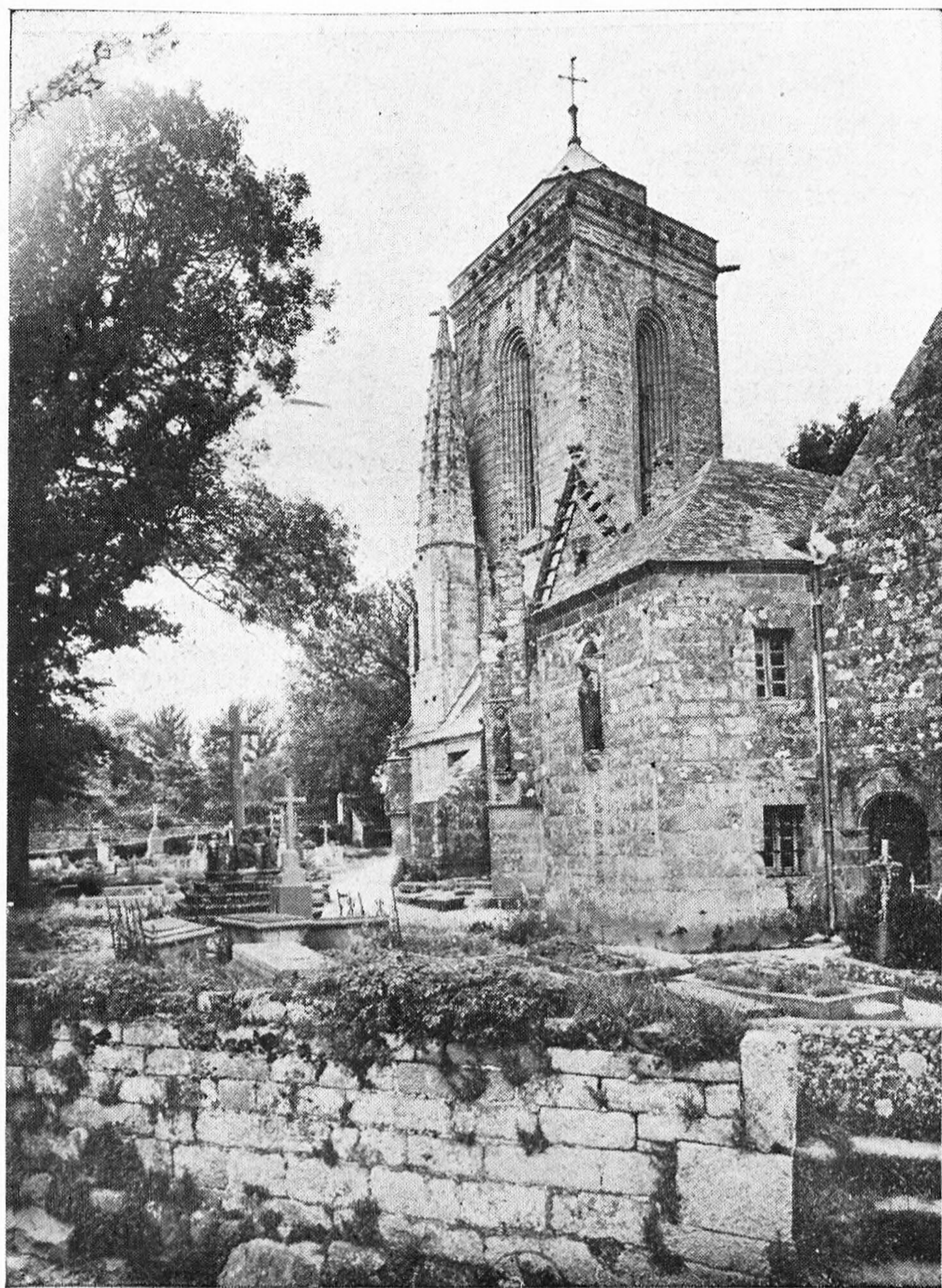
Au bas de la tour est une entrée, anciennement voûtée.

Du côté de l'évangile, dans le prolongement du bas-côté Nord, on aperçoit une chambre appelée prison de Saint-Tujan. La lumière n'y arrive que par une petite ouverture garnie de barres de fer. Au-dessus de la porte cintrée on déchiffre deux inscriptions superposées. En haut :

H (ici un calice) C. R.

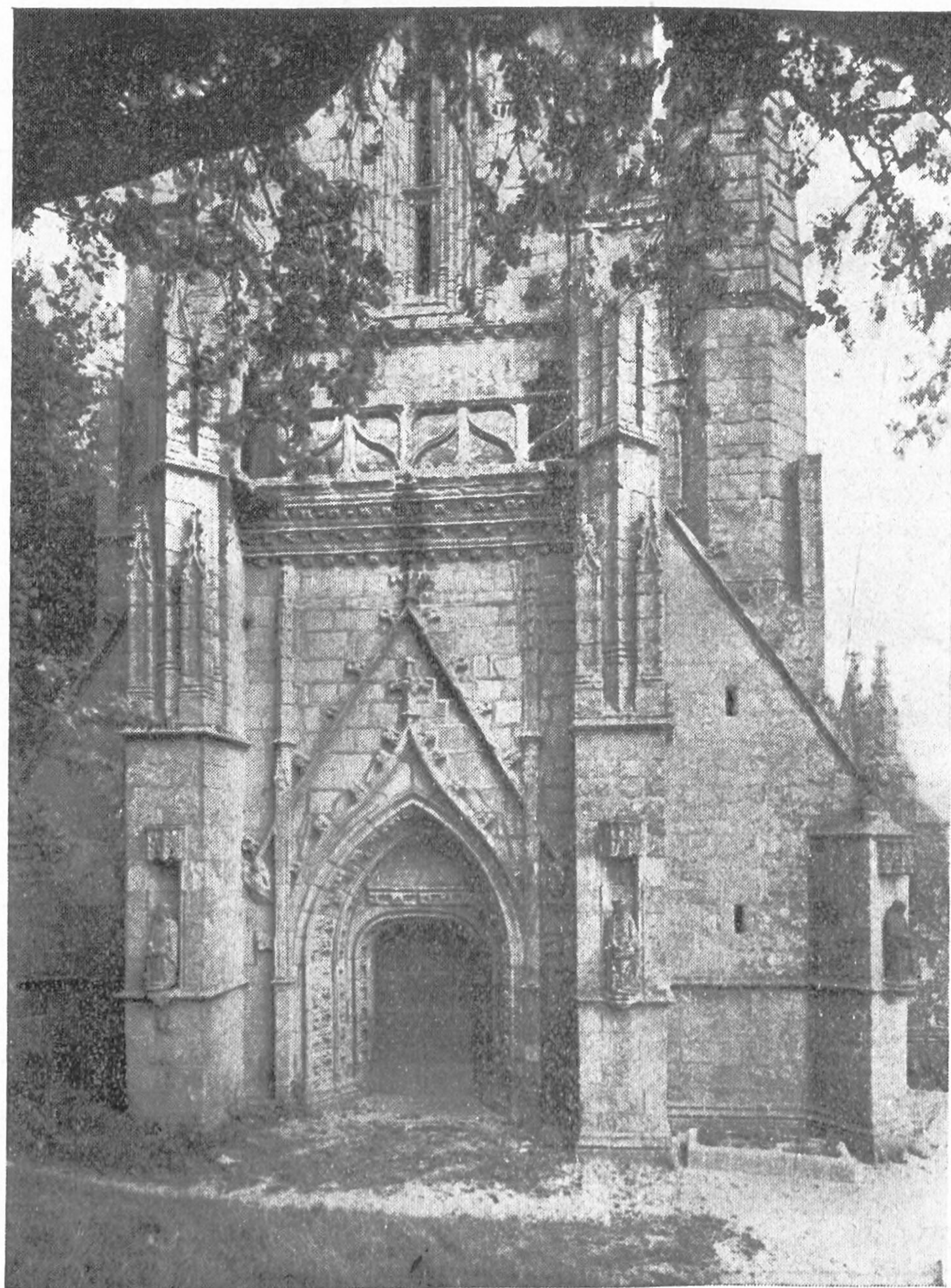
Plus bas :

M : SISOV : 1593.



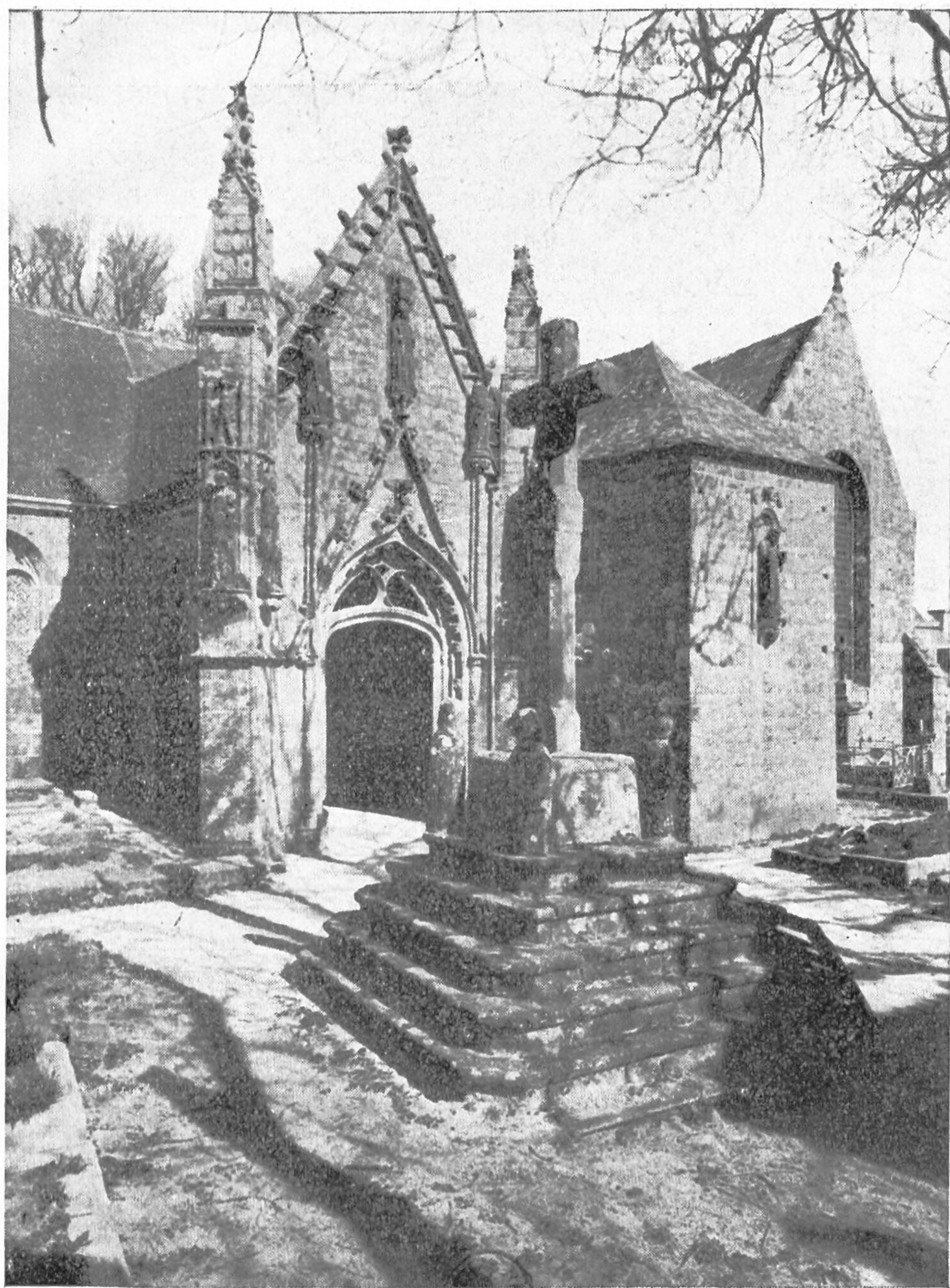
L'ÉGLISE DE SAINT-TUJAN VUE DU CÔTÉ SUD-EST

(Photo Villard)



SAINT-TUJAN. — LE PORCHE OUEST

(Photo Villard)



CHAPELLE SAINT-TUJAN. LE PORCHE MÉRIDIONAL

(Photo Villard.)



INTÉRIEUR DU PORCHE MÉRIDIONAL.

(Photo Villard)

A l'étage de la prison existe un local s'ouvrant sur l'intérieur de la tour par une fenêtre à accolade.

Le mur percé de la porte cintrée et de la fenêtre gothique a été bâti en 1593, c'est-à-dire onze ans après l'achèvement du clocher. C'est la date de la prison de Saint-Tujan et de la chambre qui la surmonte. Les initiales : H. C. R. sont celles de *Henri Capitaine Recteur* de Primelin à cette époque (1).

Du côté de l'épître, dans le prolongement du collatéral Sud, on accède à la tourelle du premier escalier qui conduit au haut du clocher.

On aperçoit, à une certaine hauteur, à l'intérieur de la tour, des barres de fer qui y ont été mises en 1932, pour la consolider.

La chapelle de Saint-Tujan mesure 29 mètres de long, et au transept, 25 mètres de large. Elle est composée de trois nefs, séparées par six colonnes sans chapiteaux, qui supportent des arcades ogivales. Elle affecte la forme d'une croix sans sommet ; mais le bras du transept Nord est deux fois plus profond que l'autre, et divisé en deux parties, séparées par deux arcades dont le style diffère de celui du reste de l'édifice. Ces

(1) Cette prison était destinée à recevoir les ivrognes ou autres indésirables qui troublaient l'ordre aux jours de Pardon. Selon une tradition rapportée par M. Le Carquet, on y aurait mis les personnes enrégées pour attendre la mort. (*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1891, p. 198). Plusieurs vieux sanctuaires avaient leur prison. Ainsi, par exemple, la chapelle de N.-D. de Comfort, contemporaine de celle de Saint-Tujan.

arcades sont soutenues par trois colonnes à chapiteaux ioniques. Une porte aujourd'hui comblée se voit à l'intérieur, dans le mur Ouest du transept. Ce transept a été agrandi, en 1611, par l'adjonction de la partie inférieure. Quant au transept Sud, il a été largement restauré au XVIII^e siècle, comme l'attestent les dates qui se trouvent à l'extérieur, ainsi que la date de 1749 que nous lisons, à l'intérieur, sur le mur de la sacristie, à gauche d'un petit bénitier gothique, conservé de l'ancienne construction.

Dans la sacristie, située au bas du transept Sud, on remarque de beaux panneaux de chêne sculptés, du XVI^e siècle. L'un d'eux représente une caravelle, puis au-dessous, une petite barque portant trois hommes. On voit également dans la sacristie un soleil de bois de 0 m. 20 de diamètre, entouré de cinq angelots, et portant en son milieu un triangle avec l'inscription : IABY (1). Il existe, là aussi, une vieille armoire qui porte les dates de 1704 et 1705, et un buffet daté de 1783 qui renferme deux grands plats de cuivre anciens.

Un escalier vermoulu donne accès à la partie haute de la sacristie. On y aperçoit une niche de deux mètres de haut, appartenant au porche de l'église. Il y a là également, près d'une porte aveuglée, un foyer qui servait à la préparation des aliments pour le clergé et les notables aux jours de Pardon. Le plafond est orné d'une peinture du XVII^e siècle, représentant un ciel où bril-

(1) Il s'agit de : *Iahvé*, Dieu d'Israël.

lent des étoiles de diverses grandeurs ; les plus grands de ces astres sont marqués des monogrammes du Christ et de la Vierge. A l'une des extrémités du ciel resplendit le Roi-Soleil, d'où rayonnent de blanches bandes mouchetées d'hermines. On lit en deux cercles concentriques, autour du soleil :

IAN PERE NES REC TEVR 16 74

puis :

PIER RE GVE GVEN FA.

De ci de là volent des angelots.

Cette salle contient un vieux bahut et une statuette ancienne de la Vierge reposant sur un socle quadrangulaire. Cette statuette est portée en procession le jour du Pardon.

FRISES ET ORNEMENTS DU LAMBRIS

Il y a des frises dans la nef et dans le transept.

Considérons d'abord celles de la nef : elles figurent dans le ton marron du lambris et dans le ton bleu.

1. DANS LE TON MARRON. — Il s'agit en premier lieu des frises qui se trouvent dans la partie inférieure de la chapelle *jusqu'au dessus de la chaire à prêcher*.

Du côté de l'Evangile, au rang inférieur ce sont des têtes bien sculptées, puis, à mi-hauteur,

c'est l'offrande d'écussons, de fruits... ; une colombe présente un parchemin, un musicien souffle dans une bombarde, puis c'est un pain en forme de couronne...

Du côté de l'Epître, on voit, au rang inférieur, une série de têtes entourées de guirlandes ou encapuchonnées, des rosaces, des fleurs... ; à mi-hauteur, ce sont des bustes finement travaillés, présentant des écussons, une corne d'abondance, un livre, un poisson... A la hauteur de la longue croix fixée à la muraille, pend un hibou.

Plus haut que la chaire :

Du côté de l'Evangile, au rang inférieur apparaît un personnage tenant de chaque main la queue de deux monstres déchaînés. Il est encadré de deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme, qui se trouvent aux extrémités du tableau.

Du côté de l'Epître, c'est la même scène avec les deux têtes, dont l'une, cette fois, se trouve au centre.

2. DANS LE LAMBRIS PEINT EN BLEU. — Du côté de l'Evangile, au rang inférieur, on aperçoit une gueule de crocodile, une tête grimaçante, des fleurs, une tête coiffée dont la bouche crache des branches garnies de feuillage, un personnage ailé, un lion à belle crinière dont la queue est redressée, une tête dont la bouche vomit des feuilles ; des fleurs...

A mi-hauteur ce sont des bustes d'une facture soignée, offrant des banderoles ou des écussons.

Aux clefs de voûte de la nef, c'est une série de têtes sculptées.

On observera que les poutres transversales des lambris sont crachées de part et d'autre par des monstres.

Venons-en maintenant *aux frises du transept Nord*.

Examinons d'abord la *partie inférieure* de ce transept.

Au bas, c'est en premier lieu, un personnage qui avale un crocodile ; il a la bouche ouverte d'épouvante. Puis vient une tête dont les narines vomissent des fleurs. C'est ensuite une décoration à base de marguerites, avec deux goélands. Un personnage revêtu d'un surplis pourrait être le Père Maunoir, Jésuite, qui prêcha plusieurs fois dans la chapelle. A l'extrémité de la frise on voit un homme englouti par un monstre.

Au haut, on aperçoit une bouche, d'où sortent des motifs de décoration ; puis un seigneur présente une plaque portant les stigmates : deux mains, deux pieds, un cœur percés. C'est ensuite une tête à l'envers parmi des fleurs, puis une scène fort curieuse : un monstre happe la jambe d'un individu à tête diabolique, qui semble couché sur un personnage allongé sous lui. A l'embout, dans le coin, un capucin qui figure peut-être, dans l'idée du sculpteur, Vincent du Ménéz, fondateur du couvent des capucins d'Audierne. Les stigmates que nous avons signalés rappellent probablement Saint François d'Assise, et le seigneur qui les présente serait peut-être aussi Vincent du Ménéz, embrassant l'Ordre fondé par le Poverello.

En ce qui touche la *partie supérieure* du transept :

Au bas, ce sont des têtes, des serpents, trois pigeons (1), et à l'extrémité de la frise, une femme ébouriffée.

Au haut, on distingue un serpent dont le corps va s'enrouler autour d'une tête ou d'un œil, puis d'autres motifs de décoration qui forment fouillis, et qu'il est difficile de démêler.



Aux clefs de voûte du transept figurent des écussons de bois sculptés. Voici d'abord ceux du transept Nord :

1. Trois roses : armes des Seigneurs de Keri-diern en Cléden-Cap-Sizun et de Kerdoutoux qui blasonnaient *d'or à 3 roses de gueules*.

2. Trois fleurs de lys : elles évoquent les armoiries des Saluden de Trémaria, de Kerazan en Cléden, qui portaient *d'or à trois fleurs de lys de gueules, une étoile de même en abyme*.

3. Ecusson où figurent, en mi parti, *la croix des du Ménez*, puis *une mâcle, et une demi-mâcle rangées en fasce* (?).

4 et 5. Deux écussons identiques, où l'on voit des trangles. Il s'agit des armes des Autret, seigneurs de Lezoualc'h, en Goulien, qui blasonnaient *d'or à 5 trangles ondées d'azur*.

6. La croix des du Ménez.

(1) Ces pigeons sont les armoiries de la famille de Gouzillon, qui portent *d'or à la fasce d'azur accompagnée de trois pigeons de même becqués et membrés de gueules*.

Au transept Sud, on aperçoit :

1. La croix des seigneurs de Lézurec.
2. L'écusson des Penfeunteunio : *burellé de dix pièces d'argent et de gueules.*
3. Une sorte de lion qui pourrait figurer les armoiries de Jeanne Dourdu, épouse de René du Ménez.

VITRES ET PEINTURE

Avant la Révolution, notre chapelle était décorée de verrières, où figuraient les armoiries des seigneurs qui y jouissaient de prééminences. Quelques rares débris se sont réfugiés au sommet de l'une des vitres du transept Nord.

Au-dessus de l'arc ogival du transept Sud, une peinture sur bois représente la Sainte Famille : Jésus, Marie, Joseph. Un buste d'homme barbu apparaît derrière ces personnages. Qui est-ce ? Peut-être Adam, figurant l'Ancien Testament. Au bas du tableau, à gauche, on lit :

M^{re} JEAN PERENNES
RECTEVR DE PRIMELIN

Puis, un peu au-dessus de cette inscription :

BARADER
Pinx^t (1)

(1) *Barader pinxit* « Barader est le peintre du tableau ».

AUTELS ET STATUES

Maître - Autel

Le maître autel est décoré d'un joli tabernacle, agrémenté, au centre, d'une petite niche surmontée d'une coquille de saint Jacques. Audessus, deux angelots présentent un médaillon. Ce tabernacle est dominé par un baldaquin à quatre colonnettes torses, couvertes de grappes de raisin que picotent des oiseaux. Au haut apparaît une apparence de *ciborium* (1), puis, plus encore dans la hauteur, ce sont quatre angelots, dont deux étreignent le pied d'une croix.

De chaque côté de l'autel se présentent trois médaillons superposés. Ceux de la partie inférieure sont encadrés de belles colonnes torses, couvertes de grappes de raisin et d'oiseaux. On remarque ici, du côté de l'Evangile, un saint personnage, portant dans la main gauche un livre ouvert, et tenant de la main droite un bâton (2) ; du côté de l'Epître, saint Jean l'Evan-

(1) Le *ciborium* est un récipient pour conserver la Sainte Réserve. Dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon il en existe un que l'on descend ou remonte à volonté.

(2) Serait-ce saint Tohou, venu ici de sa chapelle ruinée ? On peut penser aussi à saint Fiacre. La fabrique dépense, en effet, en 1659, cinquante-quatre livres pour raccommorder la statue de saint Fiacre et lui faire faire une niche.

géliste avec un calice. A ses pieds, un buste d'aigle. — Plus haut encore, on aperçoit, du côté de l'Evangile, un évêque coiffé d'une énorme mitre et semblant prêcher ; il est encadré par deux anges dont la tête repose sur l'une de leurs mains. Il s'agit de Saint Corentin, comme l'indique l'inscription qui est au-dessous. Du côté de l'Epître, c'est une Vierge-Mère assistée de deux anges, dont l'un paraît pleurer, tandis que l'autre a un air plutôt mutin.

Au haut de la maîtresse vitre, un angelot plane. Tout à fait dans la hauteur, on aperçoit un grand soleil, au centre duquel un triangle est inscrit dans un cercle. Ce triangle est le symbole du mystère de la Sainte Trinité.

Sur le devant de l'autel est peinte une croix de Malte, au centre de laquelle un cercle contient un triangle renfermant lui-même un œil. C'est l'œil de Dieu, ou des trois personnes divines.

Le maître-autel est daté par l'inscription qui se trouve sur sa table :

JEAN F. 1667 (1)

Le coffre de l'autel contient une vieille statue d'abbé décapité, qui pourrait être celle de Saint Tujan.

Le maître-autel est encadré de deux belles statues qui reposent sur des socles très élevés.

(1) Le bois du retable, derrière la statue de saint Michel porte gravée l'inscription : F. 1786. Il s'agit là d'une restauration.

Du côté de l'Evangile, c'est Saint Michel, peint en bleu pâle. De sa lance, il terrasse un épouvantable dragon et tient en main une balance, dont le plateau de droite penche beaucoup, tandis que celui de gauche est surélevé. Dans la liturgie catholique, Saint Michel représente les âmes devant le Juge suprême. La tradition bretonne lui demande de faire incliner en faveur de l'âme chrétienne le plateau de droite de la balance qui est censé contenir les mérites acquis par elle :

Aotrou sant Mikêl, balanser an eneou,
Balansit va ene en tu diou.

(Monsieur saint Michel, balanceur des âmes,
Balancez mon âme du côté droit.)

A côté de l'Epître apparaît, majestueuse, la statue du Patron de la chapelle : Saint Tujan. Revêtu de la chape, ceint de la mitre, il tient la crosse de la main droite, et porte dans la main gauche, un livre ouvert. A ses pieds, d'un côté un chien enragé aboie, de l'autre côté un enfant agenouillé prie les mains jointes et demande d'être guéri du mal de dents dont il souffre, et qui lui enfle les joues.

Autel de N.-D. de Grâce

Examinons d'abord *la partie inférieure* de ce superbe autel. Elle est encadrée de deux colonnes torses somptueusement décorées de pampres

de vigne et de grappes de raisin, que des oiseaux picotent. Au centre, sur un socle orné d'une tête d'ange, dans une niche dont le pourtour est fleuri, apparaît une remarquable Vierge-Mère. De la main gauche, elle porte l'Enfant Jésus, et sa droite tient le sceptre royal. Le petit Jésus porte d'une main le globe du monde, et, de l'autre, il montre la croix sur laquelle il sera un jour immolé. Son air un peu triste semble déjà préluder à la grande tristesse qui accompagnera son sacrifice.

La Vierge est couronnée, mais son diadème apparaît séparé de sa tête, et fixé à la partie supérieure du pourtour de la niche.

Aux côtés de la Vierge, se déploient deux gerbes splendides de diverses fleurs, parmi lesquelles éclatent de fort belles roses. Elles sont surmontées de deux angelots joufflus. A l'extrémité supérieure du pourtour de la niche volent deux petits anges très gracieux. Au-dessous de la madone figure l'inscription :

N. D. DE GRACE

Les colonnes torses s'appuient sur des socles, où sont sculptés des médaillons. A droite : Saint Pierre avec ses clefs au flanc. Il est assis. Au-dessus de lui le coq chante. — A gauche : Marie-Madeleine, assise, la tête appuyée sur le bras droit ; du bras gauche elle tient une croix dont le pied repose sur un crâne. On la reconnaît à sa riche chevelure, à sa robe splendide, au vase à parfums qui l'accompagne.

Au bas des colonnes torses on lit, à gauche :

FAIT EN 1694

A droite :

RESTAURÉ EN 1860. JEAN GUEGEN RECTEUR. MANCEAUX-GUEGEN PEINTRE.

Au bas de l'autel, on voit encore deux médaillons. A droite de Saint Pierre, c'est une abbesse avec la crosse ; vêtue d'un long voile, elle joint les mains en prière. Le petit Jésus lui est présenté par un ange. On pourrait penser à Sainte Thérèse d'Avila.

A gauche de Madeleine, apparaît, devant un calvaire, le buste d'un saint, coiffé de la barrette. Est-ce un fondateur d'Ordre ? Est-ce Saint Yves ?

Voici maintenant *la partie supérieure* de l'autel.

On y aperçoit, au centre, la Mère de Douleurs, tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Elle occupe une niche à colonnettes torses, décorées de grappes de raisin, de fleurs et d'oiseaux. Le fond bleu, derrière la Vierge, est orné de fleurs de lys. A la partie supérieure de la niche, une colombe symbolise le Saint-Esprit.

A droite et à gauche figurent deux médaillons. Celui de droite présente un homme, auréolé d'une belle chevelure, portant de la main gauche le globe du monde et tenant levée la main droite. Dans le médaillon de gauche, c'est une blonde jeune femme à riche chevelure, revêtue d'un voile blanc et d'une écharpe d'or.

Qui sont ces personnages ? On serait tenté de penser à Louis XIV et à Marie-Thérèse, morte en 1683. On sait que le globe était un des emblèmes de nos rois.

En face de ces deux médaillons, deux anges sont debout. En bas, sur le devant de l'autel, est représenté le Roi-Soleil couronné, Louis XIV.

A gauche de l'autel, on voit une jolie statue de Saint Christophe, et à droite celle d'un franciscain, qui est, probablement, Saint Jean Discalcéat, ce bon moine des XIII^e-XIV^e siècles, invoqué dans la Cathédrale de Quimper pour retrouver les objets perdus. La statue de Saint Christophe est d'un grand intérêt ; on remarquera la figure très fine de ce saint porteur du Christ. Il est le patron de ceux qui voyagent en automobile. Nous confions à son patronage les pèlerins de Saint-Tujan, et à leur intention, nous donnons sur ce saint la petite notice suivante :

D'après le Bréviaire des Mozarabes, dressé par Saint Isidore et la Préface de Saint Ambroise pour la messe de Saint Christophe, celui-ci aurait subi le martyre sous l'empereur Dèce, vers 250. Cananéen d'origine, il avait embrassé la carrière des armes et s'était converti sous l'empereur Philippe.

Jacques de Voragine, dans la *Légende dorée*, fait de ce saint un géant qui, après avoir servi le diable, mit sa force au service des voyageurs. Il rencontra un ermite qui le convertit, et lui demanda s'il voulait bien faire l'office de passeur

au bord d'un fleuve. Christophe accepta, se bâtit une demeure au bord de l'eau, et, appuyé sur un arbre en guise de bâton, il passait ceux qui se présentaient. Un jour un enfant eut recours à sa charité ; mais cet enfant était si lourd, que le géant se retourna en disant : « Il me semble porter sur mes épaules le monde entier ! » — « Ne t'en étonne point, répondit l'enfant, tu portes non seulement le monde, mais Celui qui porte le monde. » (1)

Saint Christophe fait partie des quatorze saints Auxiliaires, célèbres pour l'efficacité de leur intercession. On le reconnaît dans leur groupe à sa haute taille et à l'Enfant Jésus qu'il porte.

Nos ancêtres l'invoquaient dans les temps de peste, et saluaient dévotement son image, au sortir de l'église, pour être préservés, au cours de la journée contre l'eau, le feu, les tremblements de terre, la mort violente :

Christophori sancti faciem quicumque tuetur
Illa nempe die non morte mala morietur.

Chrétien, jette les yeux sur la face sacrée
De l'illustre géant, Christophe le martyr,
Et, dans ce jour heureux, tu ne pourras mourir
D'une sorte de mort tragique, infortunée.

A notre époque, on se munit de sa médaille, dans les voyages dangereux. Les voyages en automobiles sont certes de ceux-là.

(1) Le mot Christophe vient du grec et signifie « celui qui porte le Christ ».

Aux xv^e et xvi^e siècles, les images de Saint Christophe se multiplièrent. On peut en voir une très belle, dans une verrière du transept Nord de la Cathédrale de Quimper.

Autel du Rosaire

Cet autel, qui est du xvii^e siècle, se trouve dans le transept Nord. Il est caractérisé par un grand tableau, où nous voyons Saint Dominique recevoir le Rosaire des mains de la Vierge Marie, tandis que l'Enfant Jésus le confie à Sainte Catherine de Sienne.

Avant de lui donner naissance, la mère de Saint Dominique vit un chien portant dans sa gueule une torche. Cette torche enflammée, destinée à mettre le feu au monde, symbolisait la mission de Dominique qui, par son ardente prédication, devait éclairer et purifier les âmes. Conformément à ces données, le tableau représente, à côté du monde, un chien tenant une torche entre ses dents.

Au bas de la toile, on lit ces mots : « *Marie Priol de Kerlaouen, 1846* ». C'est le nom de la donatrice.

Au haut du rétable, un cartouche porte un écusson timbré d'un casque de face, et soutenu d'une tête d'ange ; il porte *de gueules à deux fasces d'or*.

Tout au haut, un panneau étendu représente le ciel étoilé. On y aperçoit dans la nuée le Père Eternel, étendant les bras. Immédiatement au-dessous, une colombe, entre deux anges, symbolise le Saint-Esprit.

A gauche de l'autel, une niche où figure Saint Nicolas, surmonte la petite fenêtre voisine, qui semble du XIII^e siècle et appartenait sans doute à l'ancienne chapelle.

Au-dessus, le lambris porte une inscription :
F : D : T : DE SIMON DAGORN. MAIRE 1810 (1)

Sur la table de l'autel repose une petite statue de Saint Tujan, haute de 0 m. 37, que des enfants portent en procession, aux jours de Pardon. Le saint, couronné d'une mitre, tient aussi la crosse. Auprès de lui est un petit chien. Une partie de son bras droit fait défaut.

Autel de Saint-Corentin

Situé à l'angle Nord-Est de la chapelle, cet autel porte un massif de bois sculpté, de facture assez gauche, présentant une tête entourée d'une guirlande et surmontée de deux femmes assises. Au-dessus de l'autel, figure, dans une belle niche, Saint Corentin, Patron du diocèse de Quimper

(1) Fait du temps de Simon Dagorn.



SAINT-TUJAN. — A SES PIEDS, UN BATEAU OFFERT EN EX-VOTO
(Photo Villard)



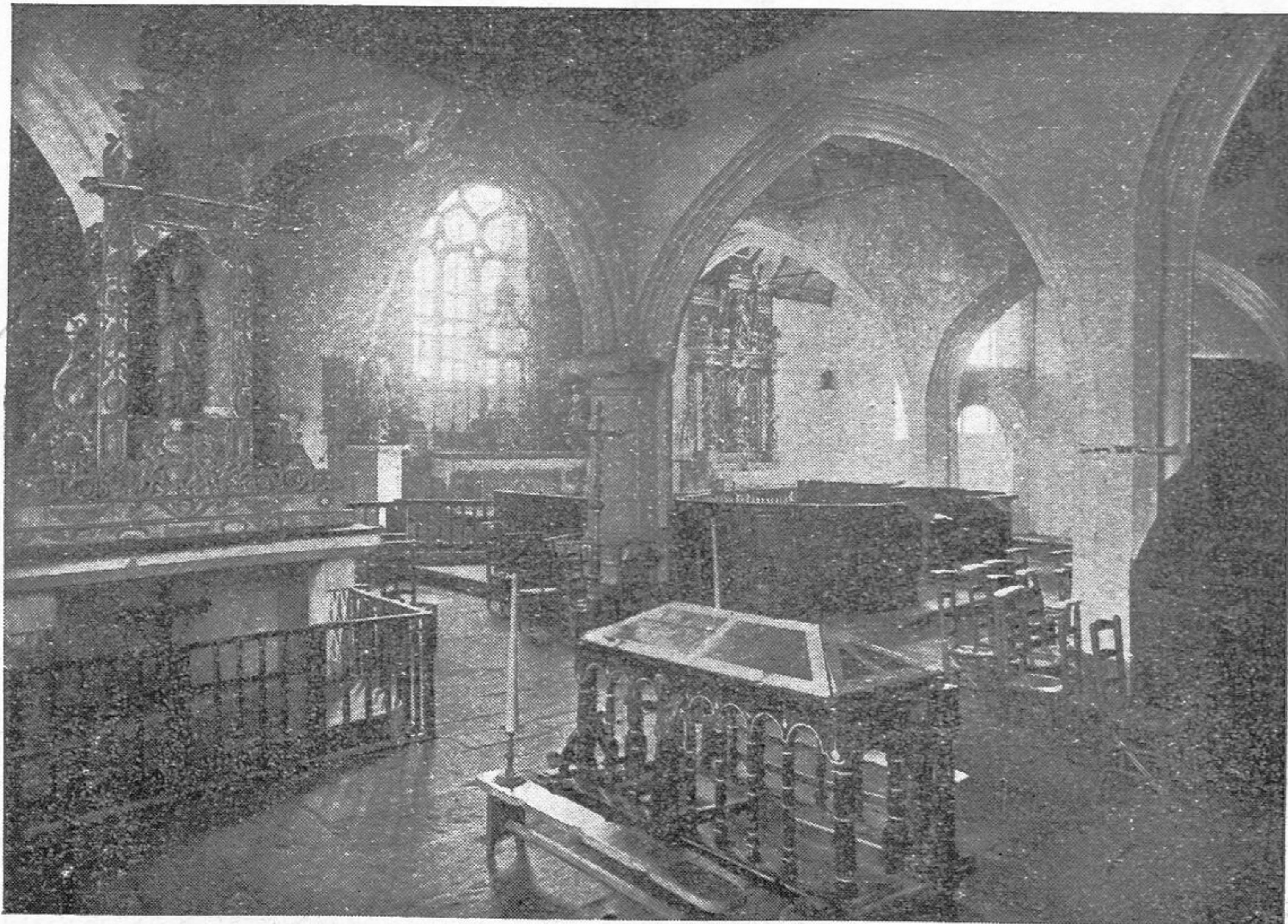
SAINT MICHEL

(Photo S. Le Pemp)



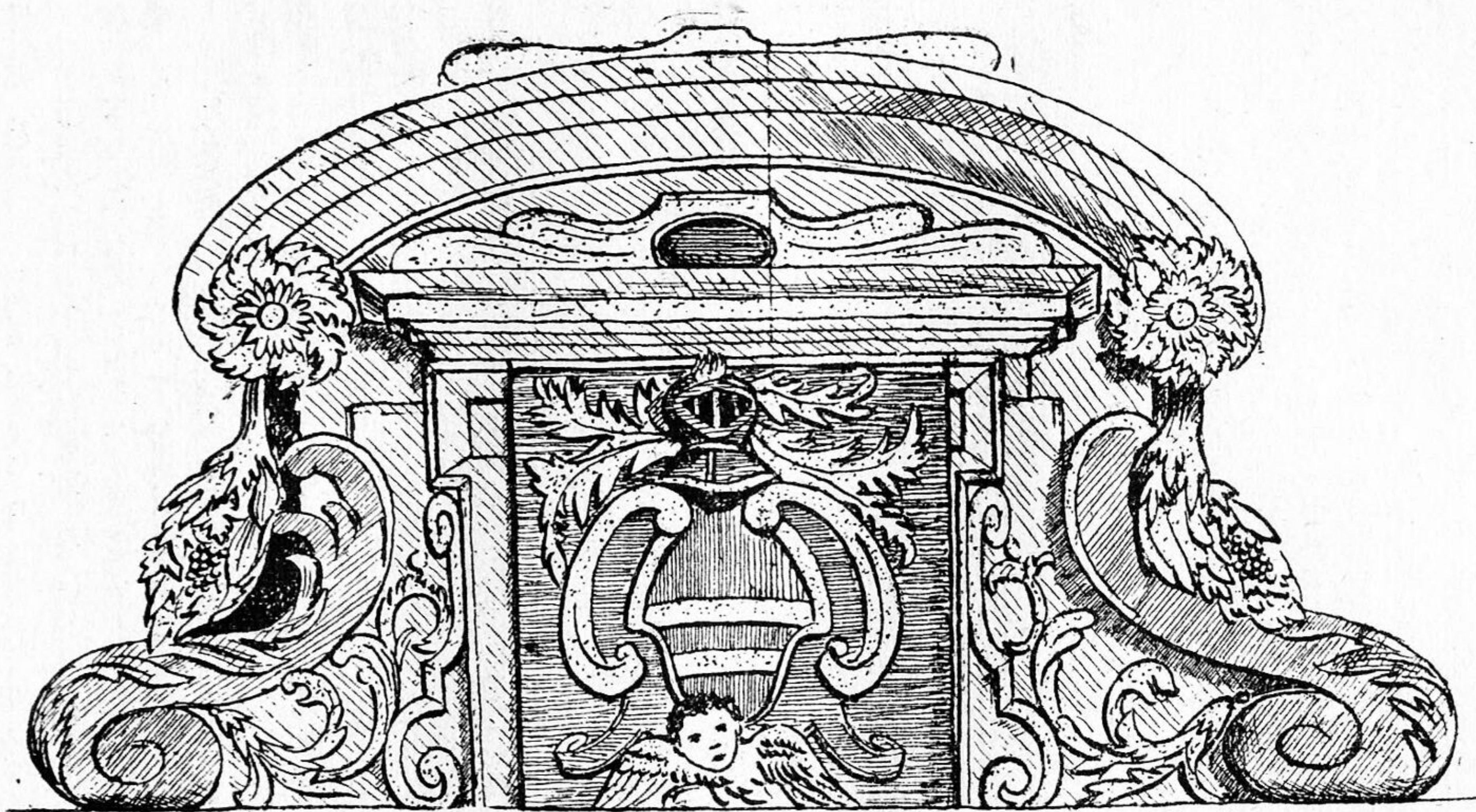
SAINT CHRISTOPHE

(Photo Plomion)



LE CATAFALQUE

(Photo Villard)



PARTIE SUPÉRIEURE DU RÉTABLE DE L'AUTEL DU ROSAIRE

(Dessin communiqué par M. G. Monot).

et de Léon. Ceint de la mitre, il tient de la main gauche une longue crosse, et bénit de la main droite. Le poisson qui était à ses pieds a disparu. On lui a substitué un tout petit poisson, qui apparaît à ses pieds, sur la droite. — A gauche de l'autel est une jolie crédence gothique.

Autel de Sainte-Barbe

Cet autel, adossé à l'une des colonnes qui divisent en deux parties le transept Nord, semble du ^{xvi}^e siècle. Il consiste en une table de granit posée sur deux montants en pierre, dont la partie inférieure est sculptée en forme de losanges. Au-dessus de la table d'autel, on aperçoit une croix peinte, avec la lance et la pique portant l'éponge.

Le rétable est décoré de soleils, d'angelots et de fleurs. Une niche, d'un travail très fouillé, exécuté au ^{xvii}^e siècle, contient la statue plus ancienne de Sainte Barbe, qui soutient de la main gauche sa tour, et a dans la main droite un reste de palme. Au-dessus de Sainte Barbe, deux angelots supportent un cartouche représentant en mi-parti l'alliance d'Yves du Ménez et de sa femme Marguerite du Bouilly : ce qui date le rétable de la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle.

Tout au haut de la niche sont assises deux femmes pleureuses.

L'ENFEU DES SEIGNEURS DE LÉZUREC

Dans le grand chœur qui occupe le milieu du transept et une partie de la nef principale, une dalle en ardoisine surmonte le caveau des seigneurs de Lézurec. Ce caveau a 2 mètres de long et de large, et mesure 1 m. 20 de hauteur. On y accédait jadis par un escalier de quelques marches que dissimulait une trappe. L'entrée en a été scellée en 1922.

L'une des pierres qui la ferment porte en mi-parti les armes de René du Ménez et de Jeanne Dourdu. Celle-ci avait comme blason : *d'argent au lion d'azur et lampassé de gueules*. A côté on voit un bloc de kersanton qui, avant 1922, servait de bénitier, à l'entrée de l'église. Un écusson y est sculpté, timbré d'un heaume, et entouré d'une sorte de collier de Saint-Michel. Il porte une croix adextrée d'une main, qui est du Ménez ; on y lit la devise *Fide et opere* (1).

Un peu plus haut que cette tombe, la croix des Lézurec est sculptée à l'entrée du sanctuaire.

Vers 1843, M. Pol de Courcy, visitant Saint-Tujan, descendit dans le caveau du chœur et n'y vit, au milieu des décombres, qu'une moitié de squelette dans une châsse vermoulue (2). En 1907, l'abbé Abjean, vicaire, y signale la présence d'un crâne et de quelques ossements.

(1) « Par la foi et les œuvres. »

(2) *Revue Bretonne*, 1844, pp. 283-284.

BALUSTRADE, CONFESSIONNAL, CHAIRECROIX, CATAFALQUE

La balustrade en bois qui sépare l'autel du Rosaire du reste de l'église, date de 1652 ; si l'on veut, en effet, bien regarder, on trouvera, gravée sur la porte de cette balustrade, en face de l'autel du Rosaire, l'inscription suivante :

HENRI : LE : GALLIC.

FVT . FA . DV . S . T . R . LAN : 1652

C'est le nom du fabricant de la confrérie du Rosaire, érigée à Saint-Tujan, en 1649.

Le confessionnal qui est dans le style Louis XV, porte deux coquilles de Saint Jacques adossées l'une à l'autre. A l'intérieur est peinte sur le plafond une colombe entourée d'une couronne de fleurs.

La chaire en bois de chêne porte la date de 1766. En face, contre le mur, est appendue une longue croix, souvenir de quelque grande Mission.

Le catafalque, fort original, porte en sa partie supérieure quatre panneaux mobiles, qui s'ouvrent pour recevoir le cercueil, et ensuite se referment. Sur l'un de ces panneaux est une inscription à peine perceptible ; quelques lettres

mieux conservées permettent cependant de reconstituer les quatre membres de vers suivants qui, en réalité, font un distique à rimes internes :

Qui speculum cernis
Cur non mortalia spernis
Tali namque domo
Clauditur omnis homo.

On peut traduire ainsi :

A la vue de ce miroir,
Pourquoi ne pas mépriser les choses périssables ?
Car c'est en une telle demeure
Qu'est enfermé tout mortel.

Aux extrémités du catafalque, on remarque deux statues de bois, les bras en croix, de façon que les mains sont disposées pour recevoir les cierges. Ce sont Adam et Eve. Adam, vêtu d'une peau de bête, a les jambes croisées ; sa compagne, habillée d'une large tunique, a les reins ceints, et pose le pied sur une pomme. Nous avons donc ici, associées, les deux idées du péché et de la mort. « C'est par le péché, dit l'apôtre Saint Paul, que la mort est entrée dans le monde. » (1)

Le catafalque est de 1642. On peut encore deviner sur le couvercle, deux ou trois de ces chiffres, oblitérés par la peinture.

(1) Epître aux Romains, V, 12.

LES FONTS BAPTISMAUXLEUR CLOTURE — LEUR FOYER

Les fonts baptismaux sont renfermés dans une petite chapelle, fort originale. Elle est constituée par un lambris plein, surmonté d'un grillage en bois, aux balustres tournés, dans le style Henri II.

A l'intérieur, sur un lambris en planches, formant voûte, apparaissent trois peintures :

1. Le baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste. En perspective lointaine, figurent des arbres, une cité, des montagnes.

2. Un prêtre en rabat entend, dans un confessionnal, l'aveu des fautes d'un seigneur.

3. Un évêque au superbe costume, assisté de deux prêtres, donne la Confirmation à une femme.

A la voûte est cette inscription :

M^{re} IAN : PERENNES : R

HERVE : PLOINEC : F : LAN : 1679

On aperçoit au haut du lambris, des coquilles de Saint Jacques et quelques vestiges de fleurs de lis. Les nervures sont mouchetées d'hermines.

A l'extérieur, les panneaux de la clôture sont couverts de peintures qui représentent des fleurs de lis et des arabesques. Au haut, figurent deux tableaux :

1. A gauche, c'est un prêtre coiffé de la barrette, revêtu du surplis et de l'étole, présidant au mariage d'un seigneur. Le seigneur et l'homme qui l'accompagnent ont de beaux costumes du XVII^e siècle, tandis que la dame et les deux femmes qu'on voit à ses côtés sont habillées comme les paysannes de l'époque. On peut lire au bas du tableau cette inscription :

F . EN 1705 , D . T . D .

YVES POVLHASAN . Fque (1)

2. A droite, c'est un prêtre en chape qui baptise un enfant, tenu sur les fonts par un seigneur et une chatelaine; celle-ci est remarquable par sa grande coiffure, sa robe à panier et sa traîne. Derrière les parrain et marraine, une femme encapuchonnée porte un pot à eau et un essuie-main. Encore ici une inscription :

M^{re} I. GLOAGVEN BAPTIS^e CET ENFANT
Cré DE PRIMELIN NAY DEPUIS VN MOMENT
EN 1705

La cuve baptismale en granit est ornée de moulures.

(1) Fait en 1705, du temps de Yves Poulhazan, fabrique.

Aux fonts baptismaux se trouve un foyer avec deux chenêts massifs en granit. Qu'est-ce à dire ?

M. le chanoine Abgrall a constaté l'existence de ces foyers, dans plusieurs églises de Cornouaille, situées dans la région de Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Douarnenez (1). A quoi donc pouvaient-ils servir ? D'après une opinion assez courante, à chauffer l'eau baptismale, au cours de l'hiver. Peut-être, ajoute-t-on, certains seigneurs prétentieux ou de riches bourgeois exigeaient-ils que cette eau fût chauffée pour le baptême de leurs enfants (2). Il faut noter, à l'encontre de ce sentiment, que toutes nos églises ou chapelles à foyer n'ont pas leur cheminée aux fonts baptismaux. C'est ainsi, par exemple, qu'en la chapelle de Kersaint-Trémazan, en Landunvez, deux foyers existent, l'un dans la nef, l'autre au transept. Un texte de *l'histoire des Carmes en Bretagne* mentionne dans l'ancienne chapelle de Saint-Laurent, en Pont-l'Abbé (xiv^e-xv^e siècle) un foyer près duquel des lits étaient dressés pour les malades qui venaient y faire une neuvaine de prières (3). Au xii^e siècle la coutume existait en France de déposer les malades dans les églises, durant une ou plusieurs nuits, afin d'obtenir leur guérison. Ce procédé est encore d'usage courant dans les pays d'Orient.

(1) *Architecture Bretonne*, pp. 217-218.

(2) *Ibid.*, p. 218.

(3) *Bulletin dioc. d'Histoire et d'Archéologie* (Quimper), 1926, pp. 7-9.

CLOCHES

Gravissons les 124 marches qui mènent au haut de la grande tour carrée. Nous y trouverons trois cloches.

La plus petite est de 1803 ; elle porte les noms de Simon Dagorn, maire, Jean Thomas et Jean Masson, membres du Conseil de la commune de Primelin. Les deux autres cloches furent bénites en 1895, le jour du Pardon, M. Bourvon étant recteur (1). L'une, qui se nomme *Marie-Anne-Marguerite*, eut pour parrain Jean Carval, trésorier, pour marraine Marie-Anne Celton. Les parrain et marraine de l'autre furent François Laurent et Marie-Anne Riou.

TRÉSOR

Trois objets précieux sont conservés au presbytère de Primelin : une relique de saint Tujan, sa clef et le calice de sa chapelle.

La relique est renfermée dans une capse en argent, de forme ovale, mesurant 0 m. 06 sur

(1) M. l'abbé Bourvon est aujourd'hui recteur de Brasparts et chanoine honoraire.

0 m. 045. Le poinçon se trouve au fond, à l'extérieur, où on lit les deux lettres R. B. Plus haut est un grand K surmonté d'une couronne.

La clef de fer, terminée en pointe, compte 0 m. 13 en longueur et 0 m. 05 à la poignée ; elle est renfermée dans un étui d'argent, en forme de clef ordinaire, qui porte, gravées, les mêmes lettres que la capse-reliquaire.

Quant au calice, c'est une pièce splendide en argent doré ; de style gothique, il appartient au xvi^e siècle. Ce calice mesure 0 m. 29 de hauteur et 0 m. 11 de diamètre, à la coupe. Le pied est formé de huit lobes pointus, et porte en relief l'image du Christ en croix, assisté de la sainte Vierge et de saint Jean. Le nœud comporte deux étages de niches renfermant les statuettes des douze apôtres. Le pied et la coupe sont décorés de rubans et de feuillage et portent des rayons à pointes et à flammes, qui disparaissent à la tige.

Le poinçon, situé à l'extérieur de la coupe, porte les deux initiales F. L. surmontées d'une couronne.

CALVAIRE

Au Sud de l'église se trouve le calvaire en granit, composé d'un fût hexagonal assez moderne, posé sur le vieux socle quadrangulaire. Les faces de ce soubassement portent, au Midi un cœur sculpté, à l'Ouest un crâne et deux tibias, au Nord l'inscription M. PRIOL . 1821. A la face Est, on lit P : FRIANT : R. Aux quatre coins du socle figurent les statues anciennes de saints personnages, parmi lesquels on reconnaît saint Pierre à sa clef, et Madeleine à son vase d'aromates. A la face orientale est adossée une vieille et superbe *Pieta* en granit.

La tradition veut que ce calvaire ait été situé jusqu'en 1821, en dehors du cimetière, face à la grande porte monumentale Sud. A cette époque, l'abbé Friant, recteur, le fit transférer à sa place actuelle.

ARCS DE TRIOMPHE

Au Midi de l'église se dresse une porte monumentale du xvi^e siècle. Du côté Sud, l'accolade de l'ogive est surmontée d'un *Ecce Homo* en ker-santon.

A l'Ouest de la chapelle, on voit un petit arc de triomphe en forme de porte basse, terminée en demi-cercle. Les enfants y entrent tout droit, tandis que les grandes personnes sont obligées de s'incliner.

Non loin de cette porte surbaissée, se dressait, au Sud-Ouest de l'église, un ossuaire gothique, contemporain de la chapelle actuelle, mesurant 7 mètres de long sur 3 mètres de large, avec sept ouvertures, en forme de cœurs. Désirant faire élargir la route et établir une prison dans le cimetière, le Conseil municipal de Primelin, au mois d'Avril 1862, fit une démarche près de la Préfecture pour en solliciter la démolition. Le recteur et le conseil de fabrique élevèrent à ce sujet une protestation (1). Une solution fut trouvée : transférer l'ossuaire du Sud-Ouest à l'Ouest

(1) Arch. dép., série V, Eglises et Chapelles.

de la chapelle. Quelques années plus tard, le monument, tout ruineux, était envahi par des porcs, moutons, etc... Il masquait d'ailleurs l'église. On décida donc de le démolir, lors de la Mission de 1889, à Primelin. Les pierres qui en formaient les ouvertures furent transportées au bourg, où elles figurent aujourd'hui dans la clôture de la croix de mission (1).

Outre les deux arcs de triomphe, il existe deux autres voies d'accès au cimetière, au Nord et au Sud-Est. La belle dalle de granit qu'il faut franchir au Sud-Est porte en relief l'inscription suivante :

MARTIN GLOAGVEN 1702

Une pierre est encastrée dans la partie Sud du mur qui clôt le cimetière, on y lit :

THI : HORELLOV

FAB : 1650

Sur ce mur, derrière le chevet de la chapelle, se voient deux pierres, où figurent les armoiries des seigneurs de Lézurec. L'une offre un écartelé de du Ménez et de Brézal, l'autre un mi-parti de du Ménez et de Gourcuff. L'une de ces pierres se trouvait, il y a quelques années, dans l'église même.

(1) Témoignage de M. Bourvon, ancien recteur de Primelin.

FONTAINE

Passons sous la grande arcade triomphale du Midi et descendons l'étroit sentier qui mène à l'ancien manoir de la Salle ; à quelque quarante mètres, nous trouvons la fontaine de saint Tujan, monument du xvi^e siècle. Chacune de nos églises de pèlerinage, chacune de nos chapelles de dévotion a sa fontaine sainte, qui est comme un complément du sanctuaire et où le fidèle, après avoir prié devant la statue vénérée du saint Patron ou de la sainte Patronne, ne manque pas de faire une station.

La fontaine de saint Tujan est dominée par un édicule en pierres de taille où l'on remarque dans une niche une statue du Saint en kersanton. Elle est close de pierres, avec des bases également en granit.

LA « GRANDE MAISON »

Au Nord-Ouest de la chapelle, de l'autre côté de la route, se trouve une maison en pierres de taille, du xvi^e siècle, connue sous le nom de *Ti-bras*, « grande maison ». L'une des pièces du rez-de-chaussée est décorée d'une grande cheminée. Un escalier aux degrés de granit mène à l'étage. Sur une poutre au rez-de-chaussée, ainsi qu'à l'étage, est gravée la date de 1635, qui signale une restauration.

D'après la tradition, cet édifice aurait servi de presbytère aux chapelains de Saint-Tujan.

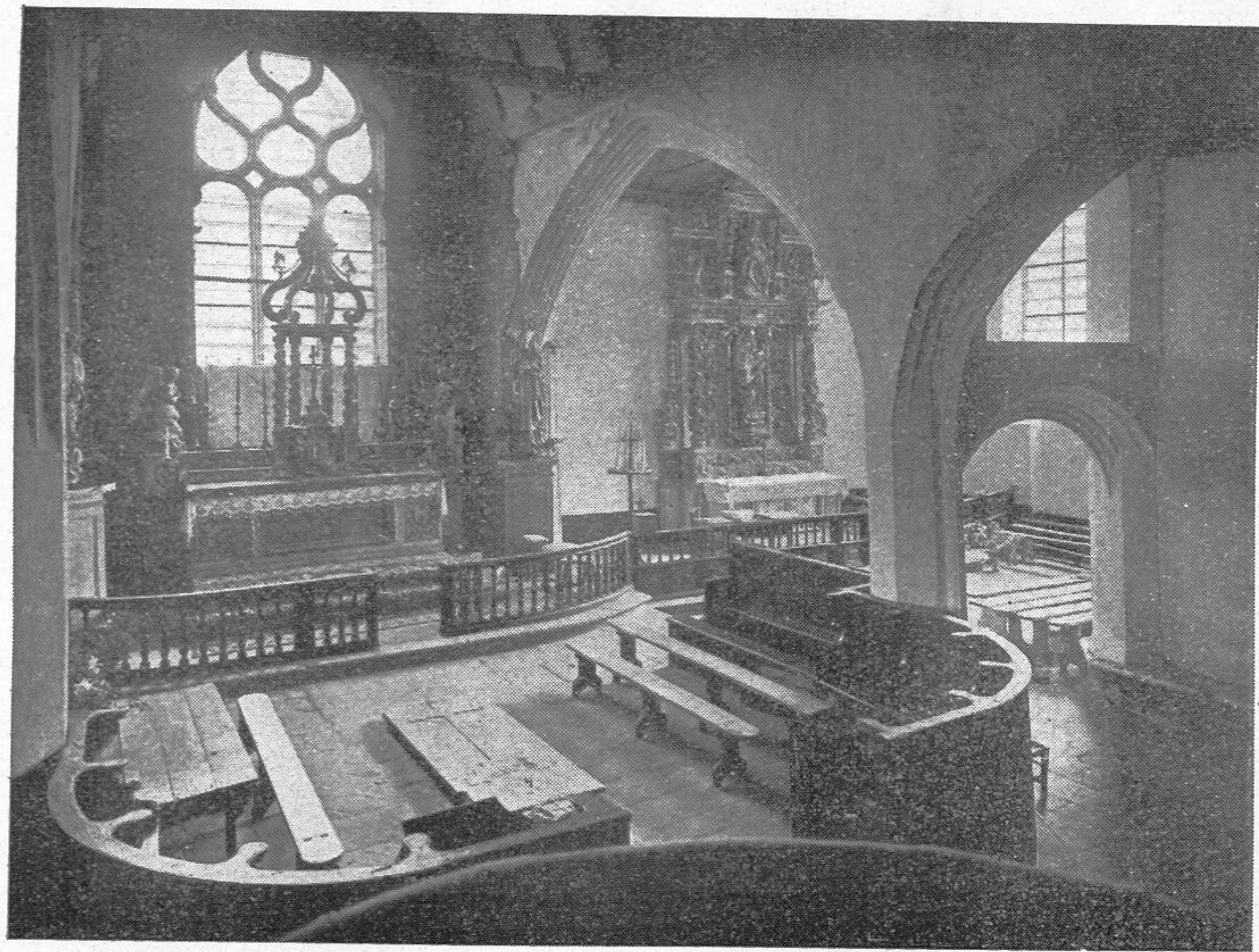
HISTORIQUE DE LA CHAPELLE

L'église actuelle de Saint-Tujan fut précédée d'une chapelle dont l'existence est attestée en 1118. Cette année-là, Robert, évêque de Quimper, fait donation de certains biens à l'abbaye bénédictine de Marmoutiers. Au nombre de ces biens figurent « deux tiers des dîmes de Saint-Tuian avec deux tiers du droit d'étole de ladite chapelle » (1).

Se fondant sur un texte de Clément Marot qui se trouverait à la Bibliothèque Nationale, M. Velly, en la 7^e édition de sa plaquette sur *Saint-Tugen*, avance que Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, serait venue prier en 1525 dans cette chapelle primitive. Elle y aurait fait vœu de la transformer en grande église si elle parvenait à obtenir de Charles-Quint la grâce de son frère prisonnier. Exaucée, elle aurait accompli son vœu quelques années plus tard.

Le malheur est que ce texte ne figure pas à la Bibliothèque Nationale.

(1) Dom Morice, *Preuves*, I, 540.



L'ENFEU DES SEIGNEURS DE LÉZUREC (Photo Villard)



AUTEL DE N.-D. DE GRACE

(Photo Villard)



AUTEL DE SAINTE BARBE

(Photo Villard)



CLÔTURE DU BAPTISTÈRE

(Photo Villard)

D'après M. Henri Waquet, la chapelle de Saint-Tujan a été commencée vers 1530 (1).

Nous lisons dans un document de 1626 : « l'église tréviale de Saint Thugen est estendue de plus de 85 piedz de long, à pied de roy (2) et de travers contient 69 piedz et davantage dans dans laquelle église il y a 10 grandes fenestres vittrées et 9 autelz chacun les mieux ornez avecq fond bastismal relicquaire pour les mortz tombes enfeux deux bannieres de velours en broderye 2 croix dargent pesant plus de 45 marcs (3) 2 cloches de fonte pesant plus de 1.000 livres avec tour et clochié fort élevé ung dome couvert de plomb avecq 6 à 7 calices dor et dargent et plusieurs beaux ornemantz et ou se fait le service divin avecq processions grandes messes et prédications et en laquelle a divers jours de lannée les paroisses circonvoisines viennent aux pardons » (4).

La même pièce déclare qu'Alain du Ménez et ses prédécesseurs sont seigneurs fondateurs de l'église de Saint-Tujan, et qu'Alain en est de plus le bienfaiteur, ce qui se voit par les réparations qui y ont été faites et par le bon état dans lequel elle se trouve à présent. Il s'agirait ici de la restauration du transept Nord de la chapelle,

(1) *Vieilles Pierres Bretonnes...*, p. 142.

(2) Ancienne mesure de longueur valant 0 m. 324.

(3) Le marc pesait une demi-livre.

(4) Archives de Primelin.

réalisée en 1611, et, peut-être aussi, de la construction de la prison qui porte la date de 1593.

En 1652 fut confectionnée la balustrade qui se trouve devant l'autel du Rosaire.

En 1659, le fabrique dépense « pour lambriser une partie de l'église pour raccommoder le jubé de la dite église 3 livres, pour un tabernacle a mettre sur le grand autel 300 livres, pour raccommoder l'image de saint Fiacre estoffé et fait une niche 54 livres, — retable de saint Nicolas et estoffé 18 livres ».

En 1663 « raccommoder les vitres faire des croix sur la tour charroyer la grande cloche d'Audierne façon de la cloche 240 livres, une porte de chene sur la dite église 26 livres ». La porte dont il s'agit est celle qui donne accès à l'église par le porche Midi ; on y lit :

ESTIENNE . ANSQUER . FAB . LAN . 1663

En 1667, construction du maître-autel.

En 1669, le compte de Saint-Tujan mentionne qu'on a « renouvelé la peinture des images du portail de la dite église ». Il s'agit de l'intérieur du porche Sud.

En 1674, « lambris neuf à lesle nord de l'église blanchir la tour et église faire un pavé sous les fonds baptismaux un dome et un lambris au dessus des fonds ». La même année, on dore un crucifix, la Vierge et saint Jean.

De la même année encore date la peinture du plafond de l'étage de la sacristie.

L'intérieur de la clôture des fonts baptismaux fut peint en 1679, et l'extérieur en 1705.

En 1691, « balustre a lautel de saint Jean 27 livres, 23 milliers d'ardoises 98 livres, les couvreurs 78 livres ». La toiture de l'église fut donc sérieusement réparée cette année-là.

En 1694, confection du bel autel de la Sainte Vierge, N.-D. de Grâce.

En 1705, « pour la réparation de l'église qui est en pays armorique grande et exposée à la tempête 100 livres ».

En 1706, « à un peintre pour les fonts baptismaux et armoire des bannières 42 livres ». Cette armoire qui porte les dates de 1704 et 1705 se voit toujours à la sacristie. La même année, « au charpentier pour la chambre de l'horloge et autres travaux 50 livres ».

En 1709, « couverture de l'église 100 livres ». Ce crédit fut affecté à la réparation de la toiture du transept Nord. On lit, en effet, sur le lambris de la chapelle, au-dessus de l'autel de Sainte-Barbe, l'inscription suivante :

IAN BITAR . 1709 . F .

En 1719, « à des couvreurs pour accommoder l'église 21 livres, pour 52 livres de fer pour faire une croix sur la tour 10 livres, façon d'une croix neuve pour la tour 2 livres ».

C'est en 1720-1721 que fut bâtie la sacristie de Saint-Tujan. Le fabrique de cette année paie « pour chaux ardoises et pierres 44 livres, pour plancher de chêne et chataignier 60 livres, à des

massons pour batir la sacristie de la trêve de Saint Tugen pour 216 journées scavoir au maître 15 sols par jour a ses compagnons 14 sols a un apprenti 12 sols en tout 148 livres 11 sols — à des charpentiers pour 148 journées au maître 15 sols par jour aux compagnons 14 et a un apprenti 4 en tout 84 livres 13 sols — à des couvreurs pour couvrir la dite sacristie pour 58 journées à raison de 14 sols par jour 40 livres 12 sols ».

En 1740, le fabrique paie 4 livres 3 sols « pour raccommoder la fontaine et des vitres a l'église suivant le prix fait en présence du sieur Recteur et de M. Dumenez » (1).

Les comptes signalent ensuite les dépenses faites en vue de la grande restauration opérée au transept Sud de la chapelle en 1749 et 1750.

En 1749, on paie « a M. du Menez de Lezurec pour ormes et chênes 300 livres, pour la couverture de l'église 84 livres, pour la maconnerie de l'église 251 livres, pour la charpente 163 livres, pour du fer pour la vitre 15 livres... »

Nous avons déjà constaté les dates 1749, 1750 sur les murs avoisinant la sacristie.

En 1757, le fabrique débourse « pour le chœur et balustres du maître autel 228 livres, pour garnir le chœur des ferrailles nécessaires 15 livres, pour avoir pavé la dite église 283 livres, facon pour parer le chœur 146 livres ». Près de la balus-

(1) En 1732, il avait versé 49 sols « pour faire la niche pour l'image de la fontaine ».

trade, à l'autel du Rosaire, on lit sur le pavé l'inscription :

IAN PRIOL . FAB . 1763

De 1770 à 1772, c'est la tour et l'aile droite de la chapelle qui nécessitent des réparations, comme en témoignent les délibérations suivantes du corps politique : « pour obéir à l'arrêt du parlement du 3 mars 1770 au sujet de nourrir les pauvres, nous avons convenu ce qui est après ; ayant beaucoup d'ouvrages à l'église tréviale de Saint Tugen, nous allons les employer afin de leur faire gagner leur pain, pour charroyer et tirer des pierres et boisages et autres effects nécessaires pour les dits ouvrages de l'église, et nous sommes d'avis à leur payer six livres à chaque charrette à condition de faire deux voyages chaque jour du village de Kervigoudou en la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun ; et pour tirer des pierres ils seront payés de quinze sols par jour ; les femmes et les enfants en cas de besoin on les paiera deux sols par jour, et à Corentin Horellou on paiera vingt sols par jour à condition qu'il veille les laboureurs et qu'il travaille luy même et donne nouvelle à Monsieur le Recteur toutes les semaines. Pour charroyer les pierres depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, ils auront pour chaque charrette par jour quatre livres dix sols à condition de trois chevaux à chaque charrette ».

Le 27 Septembre 1772, les délibérants s'occupent de la tour de l'église : « chargeons Sébastien

Briant fabrique de l'église tréviale de Saint Tugean de réparer promptement la tour de la dite église et en conséquence nous avons remis entre les mains du dit Briant pour faire travailler la somme de six cent livres et donnons ordre au même de couper du bois nécessaire au cimetière et de prendre les poutres nécessaires à Primelen et avons convenu de donner 25 sols par jour à Jean Masson et Guillaume Jaffry, à Pierre Brénéol 20 sols et 15 sols à Guillaume Jaffry fils comme darbareurs (1) ».

Le 7 Novembre 1773, Yves Le Cloarec, marguillier de l'église de Saint-Tujan, a remontré qu'il est nécessaire de « relever une partie du mur costier de l'aile droite de la dite église, mais comme il y a dans ce mur deux vitres qui portent des armoiries et écussons, le remontrant requiert que le Général (2) ait à luy prescrire les formalités qu'il doit faire. Le Général donne tout pouvoir au dit Cloarec de faire présenter une requête à Messieurs les Juges des reguaires à Quimper, juges ordinaires des lieux, de descendre à la dite église à l'effet de rapporter état et procès verbal des dites réparations à faire et des dites armoiries pour la conservation des droits des seigneurs ».

Voici qu'en 1789-90 éclate la tourmente révolutionnaire. Le 27 Juin 1792, deux officiers municipaux de Primelin, accompagnés du greffier, se

(1) Les darbareurs faisaient le mortier.

(2) Le corps politique.

transportent à la sacristie de Saint-Tujan pour inventorier les titres et les biens de la chapelle.

Par un arrêté du 24 Janvier 1793, le Directoire du district de Pont-Croix prescrivit d'envoyer au même district les matières d'or, d'argent et de cuivre, ainsi que les ornements qui se trouvaient à Saint-Tujan. Au nombre de ces objets était une cloche pesant 387 livres qui, le 23 Mai 1793, fut dirigée sur Brest (1). Au moment où l'on empilait dans des charrettes les objets enlevés, une pieuse femme de Saint-Tujan, Jeanne Cuillandre, femme Marc Normant, trompant la vigilance des gardes, ôta d'une de ces charrettes le magnifique calice gothique qui est aujourd'hui conservé au presbytère de Primelin.

Le 10 Germinal an III (30 Mars 1795), Mathieu Thalamot, notaire à Esquibien, et Joseph Guesno, d'Audierne, se rendirent à Saint-Tujan pour y procéder à l'inventaire des meubles et immeubles. La chapelle fut estimée à 1.200 livres, y compris le cimetière avec ses arbres et l'ossuaire. Quant aux meubles, voici quelle fut leur estimation : « quatre autels, trois cents livres ; une chaire à prêcher, quarante livres ; cinq confessionnaux, soixante livres ; une balustrade en bois et le chœur, trente six livres ; dans la sacristie, un buffet à huit tiroirs et deux petites armoires ayant au dessus cinq petites armoires et cinq petits tiroirs, soixante livres. »

La vente des objets mobiliers, faite le 7 Ther-

(1) D. Bernard, *La Chapelle de Saint-Tugen...* (Bull. Soc. Arch. Fin., 1908, pp. 239-240).

midor an III (25 Juillet 1795), donna la somme de 823 livres 10 sols.

Le 13 Juillet précédent avait eu lieu, touchant la chapelle elle-même, une première criée qui ne produisit que 1596 livres. Une seconde criée, le 29 du même mois, comporta quatre feux consécutifs. Au premier feu, Simon Dagorn, de Prime-lin, offrit 2.000 livres et Guezno 5.000. Au deuxième feu : Thalamot 6.000 livres, Guezno 7.000, Dagorn 8.000, Le Breton 9.000. Au troisième feu : Guezno 11.000, Normand 12.000, Thalamot 13.000, Dagorn 14.000, Thalamot 16.000, Normant 18.000, Thalamot 19.000, Normant 20.000, Dagorn 20.100 livres. Au quatrième feu, Dagorn reste adjudicataire (1).

Simon Dagorn, après la Révolution, fit restaurer l'église de Saint-Tujan et la rendit au culte.

Les pieuses fondations qui, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles avaient permis de faire face à des frais considérables de restauration, disparurent dans la tourmente révolutionnaire, et les modiques ressources de la paroisse de Primelin purent à peine, dans la suite, suffire à l'entretien de l'édifice. En 1808, 1833, 1846, 1852, 1858 et 1892, quelques centaines de francs, pris sur les ressources disponibles de la fabrique, furent affectés à la réparation des lambris, de la toiture, des fenêtres, et de la tour (2).

(1) Arch. dép. Série Q. Domaines. District de Pont-Croix. Procès-verbaux et adjudications, Reg. 103, ff. 267, 268.

(2) Arch. de Primelin.

En 1908, l'église fut classée parmi les monuments historiques.

Cinq ans plus tard se fixa à Saint-Tujan un vénérable ecclésiastique, originaire de Goulien, l'abbé Yves Velly, ancien missionnaire en Haïti. Il fut navré de voir la détresse de l'antique sanctuaire. Mal entretenue, faute de ressources, la pauvre chapelle était lamentable : les toitures menaçaient de s'effondrer, les bois des charpentes étaient vermoulus et disjoints, l'eau s'infiltrant dans les murs, désagrégeait petit à petit les maçonneries. Emu de l'état misérable de la chapelle, M. le Recteur de Primelin, dès 1909, avait ouvert une souscription à fin de réparation. L'abbé Velly, son confrère, se hâta de lui venir en aide. Et, à cette intention, il composa, en 1914, une monographie de l'église de Saint-Tujan, pour vendre au profit de la chapelle (1). Le succès de la brochure fut considérable, et l'auteur se vit dans la douce obligation d'en publier jusqu'à sept éditions, dont la dernière est de 1930. Et il faut dire, à la louange de l'écrivain, que chacune des éditions marque sur la précédente un réel progrès.

De notables réparations furent faites à l'église Saint-Tujan, vers 1919-1920 ; l'abbé Velly y contribua dans une large mesure et, plus d'une fois, il adressa à l'Administrateur des Beaux-Arts des sommes importantes.

(1) *Notice sur Saint Tugen et son église... Monographie de ses nombreux et merveilleux symbolismes.*

Le bon ecclésiastique mourut le 8 Mars 1933, dans sa petite maison blanche, et sa dépouille mortelle repose tout près de la chapelle qu'il a tant aimée. Avec un zèle éclairé et méritoire, M. l'abbé Abgrall, Recteur actuel de Primelin, continue son œuvre, et il faut espérer que grâce aux générosités des paroissiens et des nombreux visiteurs que la belle saison ramène au pays, elle restera encore longtemps debout, la vieille chapelle où vinrent prier tant de générations.

BIENS ET RESSOURCES DE LA CHAPELLE

Avant la Révolution, l'église de Saint-Tujan était pourvue de nombreuses fondations. Signalons quelques-unes des plus anciennes.

Par un contrat du 9 Septembre 1512, Saint-Tujan acquiert au village de Lamboban, en Cléden-Cap-Sizun, une rente de 22 sols monnaie payable par Yves Poulhazan et consorts.

D'un contrat de vente du 10 Juillet 1539, il ressort que Henri Le Mauneur et Guillaume Tanté devaient à Saint-Tujan « six boisseaux de

blé mistillon, tiers froment, tiers seigle et tiers orge, valant la somme de 13 livres par an de rente foncière ».

En 1553, messire Jean Lhostis, prêtre, chapelain de Saint-Tujan, lègue à la chapelle du blé, à charge de faire dire à perpétuité une messe dans la dite chapelle, les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

En 1604, Alain du Ménez fit donation à l'église tréviale de Saint-Tujan de la maison du xvi^e siècle qui se trouve au Nord-Ouest de la chapelle, et qui est connue sous le nom de *Ti-bras* « la grande maison » ; elle était affermée comme cabaret, au prix annuel de 24 livres. En retour, tous les lundis, seront célébrés dans la chapelle un obit et une messe répondue par trois prêtres ou clercs : « avant de dire la messe sera dit sur la tombe du sieur de Lézurec par les prêtres ou clercs, des vigiles (1), et à la fin de la messe une prière de recommandation pour les trépassés, le tout à haulte voix ».

D'après la tradition, cette maison aurait jadis servi de presbytère ; il se peut, en effet, que les chapelains y aient fixé leur résidence, particulièrement au xvii^e siècle. Celui qui avait loué la maison était chargé de fournir le vin de messe et de donner à déjeuner aux prédicateurs du Carême. Actuellement la maison sert encore d'auberge.

(1) Il s'agit des vêpres des morts.

Saint-Tujan avait encore d'autres rentes venant des paroisses voisines d'Esquibien, de Plogoff, de Beuzec, et aussi de la paroisse de Pouldergat.

Il est établi par les comptes de fabrique que les fondations affectées à notre chapelle furent régulièrement acquittées jusqu'à la Révolution.

Les ressources disponibles de la fabrique servaient à l'entretien de l'église et des prêtres qui y desservaient les fondations. Elles atteignirent en 1656, 1750 livres, en 1666, 2163 livres, en 1706, 1552 livres, en 1739, 1837 livres (1).

CONFRÉRIE DU ROSAIRE

La confrérie du Rosaire fut érigée en la chapelle Saint-Tujan le 24 Août 1649, par le Révérend Père Gilles Binet, docteur en théologie et prieur des Dominicains de Quimperlé.

L'autel de Notre-Dame de Pitié fut affecté au service et aux offices de la confrérie. Les paroissiens de Primelin promettaient de l'orner d'un tableau représentant la Sainte Vierge donnant le rosaire à Saint Dominique, et dans la mesure

(1) Archives de Primelin.

du possible de faire figurer également à l'autel les quinze mystères du rosaire. Ils s'engageaient aussi à nommer un fabricant du rosaire.

Le procès-verbal de l'instauration de la confrérie est signé par Yves du Ménez, seigneur de Lézurec ; Christophe Henry, recteur de Prime-lin ; Yves Blais et Jean Floch, ses prêtres ; Marguerite de Brézal, dame de Lézurec ; Marie du Menez, dame de Lezoualch ; Anna Le Rousseau, dame de Diarnelez...

LE SERVICE LITURGIQUE

Nous avons dit que Saint-Tujan était une trêve relevant de la paroisse de Primelin. Celle-ci avait un recteur et un vicaire habitant au bourg ; des prêtres, souvent originaires de la paroisse, résidaient à Saint-Tujan et y desservaient les messes et fondations à titre de chapelains. En 1524 et en 1534, *et longtemps auparavant*, il y avait plusieurs ecclésiastiques à Saint-Tujan (1). Ils étaient au nombre de cinq en 1539, et s'appelaient : Dom François Le Gual, dom Jehan

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, p. 325.

Lhostis, dom G. Maduré, dom Yves Le Dantec, et dom Follic. La présence de ces prêtres permettait de donner beaucoup d'éclat aux offices religieux de Saint-Tujan. Il y avait, les dimanches et fêtes, grand'messe, procession, prône et sermon ; on y administrait les sacrements ; tout s'y passait comme dans les églises paroissiales. En 1705, on paie pour la moitié du cahier baptismal 3 livres, pour vin de messe pendant l'année 9 livres ; en 1709, pour le pain à bénir au cours de l'année 50 sols ; en 1738, pour le cierge pascal 3 livres, et pour les rameaux 5 sols.

Comme la paroisse-mère, la trève avait son prédicateur de Carême. En 1663, on donne à déjeûner au Père prédicateur, trois dimanches de Carême ; en 1724, 56 sols furent affectés aux frais des déjeûners du prédicateur de Carême d'une part, et d'autre part de deux Pères Capucins qui prêtèrent leur assistance pour le petit « pardon ».

Les chapelains aidaient le clergé paroissial de Primelin dans l'administration des sacrements ; les messes, au demeurant, étaient souvent chantées à Saint-Tujan par le recteur et le vicaire, et les baptêmes signés par eux.

Chose à noter, les comptables paient parfois d'assez fortes sommes pour du vin à distribuer aux communians. En 1622, le comptable de Primelin dit avoir payé « du vin de gascoigne pour communier le peuple pour le premier dimanche de caresme auquel jour il y a plénière indulgence la somme de 13 livres 10 soutz ». En 1659, la

fabrique de Saint-Tujan paie en vin pour la communion de Pâques 36 livres. Ceci montre qu'à Pâques et à quelques grandes fêtes, l'usage était de donner aux fidèles qui avaient communie un peu de vin, comme cela se fait encore le jour de l'ordination pour les prêtres nouvellement consacrés. On nous signale pour quelques paroisses de notre diocèse l'habitude de faire venir au presbytère les enfants de la première communion et de leur y servir du vin et du pain.

De grandes solennités avaient lieu à Saint-Tujan les jours de « pardon ».

En 1537, sept pardons y étaient célébrés annuellement :

1. Le dimanche précédant la Saint-Jean-Baptiste.

2. Le jour de la Toussaint.

3. Le jour de la Saint-Clément (23 Novembre), anniversaire de la dédicace de l'église.

4. Le jour de Noël.

5. Le 1^{er} Février, « jour de la fête de Monsieur Sainct Tugen ». Ce « pardon » portait le nom de « pardon de Sainct Tugen et Brigitte » (1).

6. Le jour de Pâques.

7. Le jour de la Pentecôte (2).

Le grand pardon était celui du 1^{er} Février, pour lequel François I^{er} avait accordé des lettres

(1) La fête de Sainte Brigitte d'Irlande est traditionnellement célébrée le 1^{er} Février tout comme celle de Saint Tujan.

(2) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, p. 235. — Les « pardons » étaient nombreux à cette époque. Les comptes de 1692 en signalent quatre à Primelin.

patentes datées sur parchemin du 18 Février 1530, signées du roi lui-même et apostillées du grand sceau.

A Pont-Croix se tenait, le 1^{er} Février, une foire très importante, où se réglait le cours du blé pour l'échéance des rentes et fermages de la Chandeleur. Seigneurs et cultivateurs s'y rendaient, si bien que la foire, selon l'expression populaire, « faisait tort » à Saint-Tujan. Emue de la situation, la fabrique porta plainte et François I^{er}, par de nouvelles lettres patentes, donna ordre aux juges de Quimper de faire remettre la foire de Pont-Croix « pour estre tenue a ung aultre jour du dict moys, obstant la veille de la feste de la Chandeleur et pardon principal de Sainct Tugan » (1).

A l'approche de la fête de Saint Tujan, les pieux fidèles des alentours frémissaient d'une joyeuse émotion, et ils croyaient entendre sonner plus clair le carillon de sa chapelle :

Bravaad a ra kloc'h sant Tujan,
Tostaad a ra ar pardon.

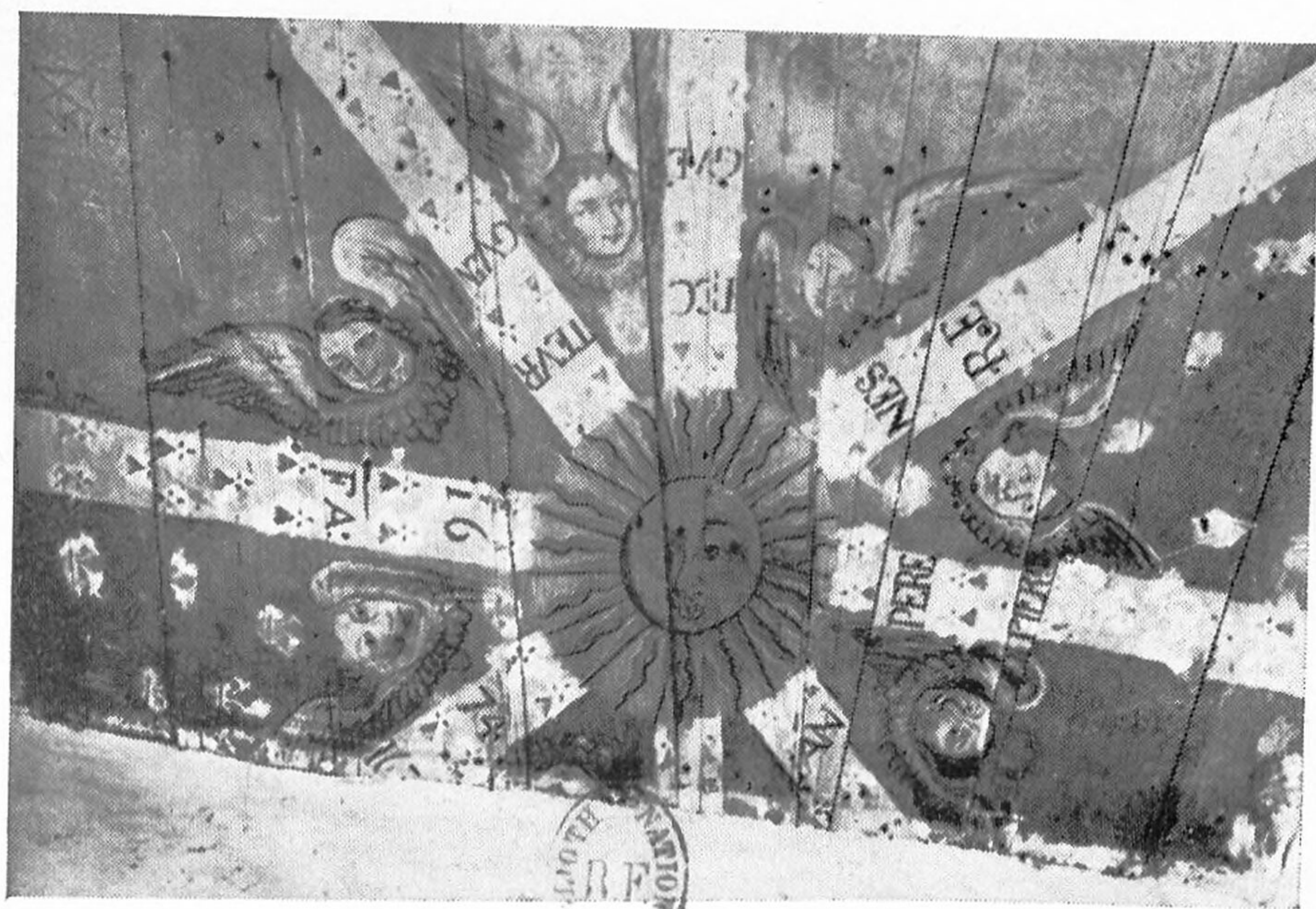
(Le son de la cloche de Saint-Tujan devient plus beau. — Son pardon approche.)

Depuis déjà longtemps, le grand pardon de Saint-Tujan est celui du dimanche avant la Saint-Jean. Nombreux étaient les pèlerins qui y accouraient. Le fameux *Cantique des Miracles*, qui daterait de la seconde partie du xvii^e siècle,

(1) *Ibid.*, pp. 192, 193.



LA SAINTE-FAMILLE
PEINTURE AU TRANSEPT SUD DE LA CHAPELLE



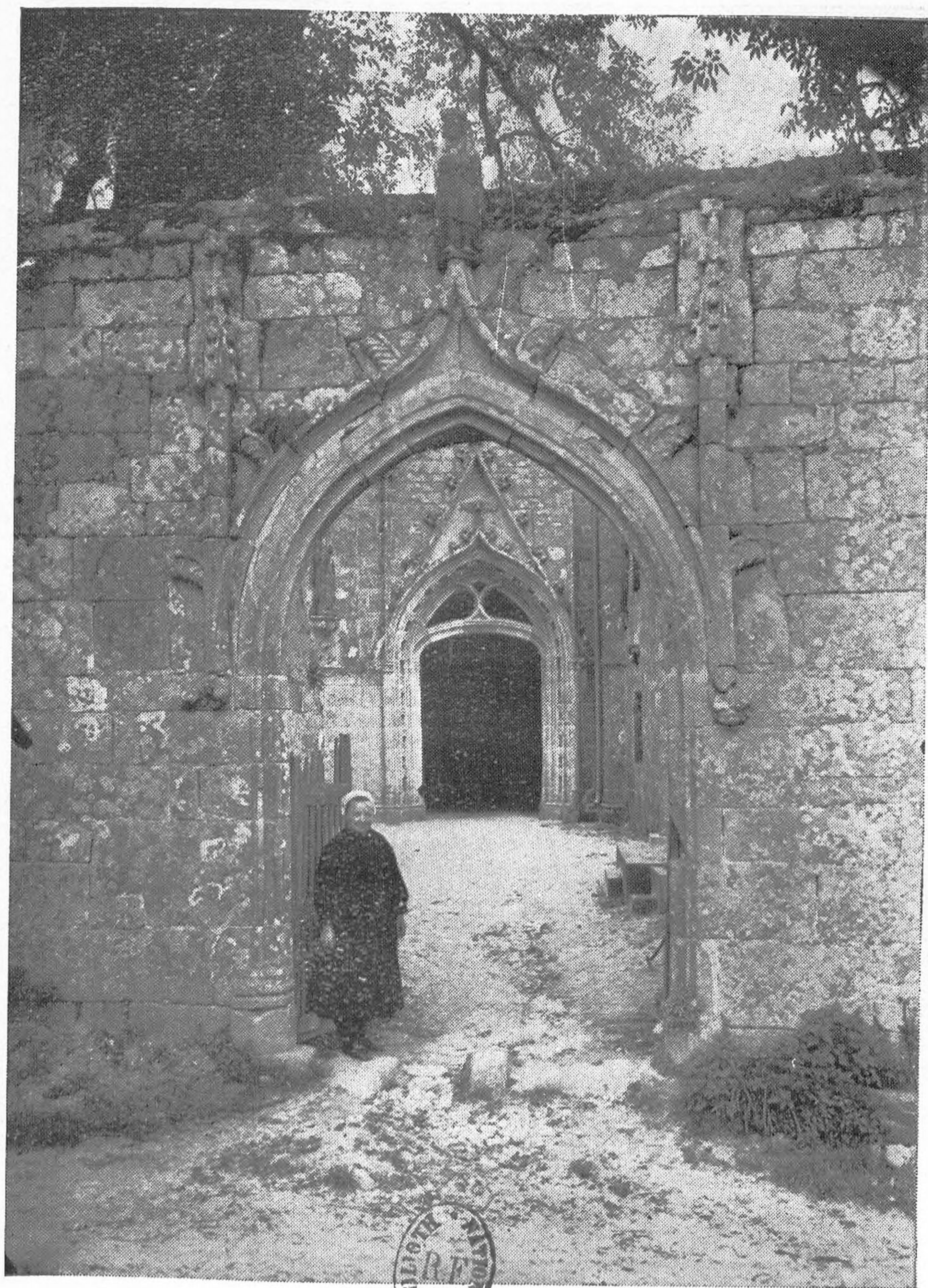
PEINTURE AU PLAFOND DE LA SACRISTIE HAUTE

(Photo Villard.)



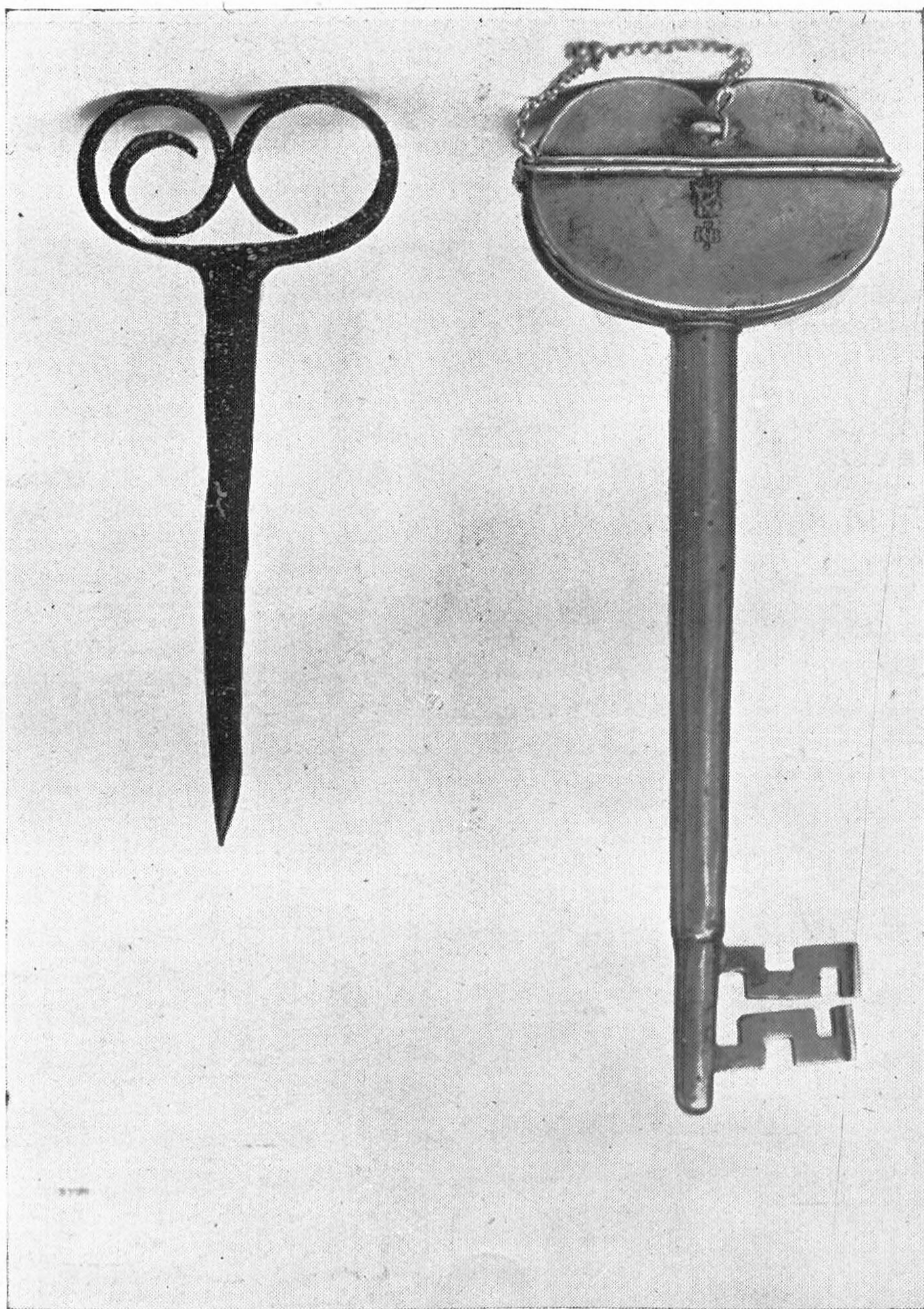
PANNEAUX SCULPTÉS, DANS LA SACRISTIE BASSE

(Photo Villard.)



ARC DE TRIOMPHE DU CÔTÉ MIDI

(Photo Villard)



LA CLEF DE SAINT TUJAN ET SON ÉTUI

(Photo Villard)

assure qu'on y venait de toute la Bretagne. M. Le Carguet, percepteur à Audierne, écrivait en 1890 : « C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Nous y avons remarqué, tous les ans, surtout les costumes de Fouesnant, Coray, Châteaulin, et quelques-uns du Morbihan. Autrefois, ceux-ci étaient les plus nombreux. On peut évaluer à plus de douze mille le nombre des personnes qui défilent chaque année devant la chapelle. Le nombre des pèlerinages augmente les années où l'on a signalé des chiens enragés » (1).

Jusqu'en 1914, année du début de la grande guerre, les processions des paroisses environnantes venaient relever par leur présence l'éclat de la fête (2).

L'affluence des pèlerins était telle du xvi^e au xviii^e siècle qu'elle exigeait de nombreux confesseurs. En 1656, le Père Maunoir et son compagnon, M. de Trémaria, vinrent apporter leur concours au clergé de Saint-Tujan. « Dès le samedi soir, 24 Juin, sur les neuf heures, la foule immense des pèlerins avaient envahi l'église et le cimetière. Quand le Père Maunoir et M. de Trémaria se présentèrent, tout ce peuple se disposait à la danse. Le vénérable (Maunoir) va droit au sonneur qui déjà accordait son instrument, lui arrache ses hautbois et convoque les

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1891, p. 200.

(2) La procession de Saint-Tujan, à son tour, se rendait aux pardons des paroisses avoisinantes. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1724, M. Le Gall, prêtre, les porteurs de croix et bannières reçoivent 30 sols pour avoir été au « pardon » de Saint-Laurent en Lannourec, Goulien.

pèlerins à l'église. Là, il fait le catéchisme qu'il entremêle de cantiques spirituels, et y ajoute une prédication à la fin de laquelle il déclare que M. de Trémaria, leur voisin (1), devenu prêtre, aidera pendant la nuit à confesser ceux qui désiraient communier le lendemain... (Celui-ci) confessa les pèlerins toute la nuit et le jour suivant au milieu de mille bénédictions... Toute la semaine se passa à catéchiser, à prêcher, à confesser » (2).

Nous lisons dans les comptes de 1674 : « Pour entretenir messieurs les prestres tant de la paroisse que d'ailleurs qui estoient priés pour ayder les confessions et autres fonctions les deux jous du grand pardon 18 livres ». Puis, en 1709 : « Payé à Monsieur Sicourmad pretre pour l'assistance jour de pardon et fondation et donner la clef le jour du grand pardon 19 livres 10 sols ».

Au jour du « pardon », dans la trêve de Saint-Tujan, le maître de maison conviait à déjeuner ses parents et amis éloignés. Au milieu du repas, il disait lui-même ce qu'on nomme les *Grâces* : *Pater et Ave* pour tous les parents vivants, présents et absents ; *De profundis* pour les parents défunts et pour tous ceux qui ont habité la maison *jusqu'à la neuvième génération*. Après ces prières, le festin continuait.

(1) Il était originaire de Cléden-Cap-Sizun.

(2) Séjourné, *Histoire du vénérable serviteur de Dieu Julien Maunoir*... Tome I, pp. 365, 366. — Maunoir donna deux missions à Saint-Tujan en Mai 1643, puis en 1669 (tome I, p. 187 ; tome II, p. 125).

Les reliefs des énormes plats de viande posés sur la table devaient y demeurer jusqu'au lendemain matin, et toute personne entrant dans la maison était invitée à en prendre sa part (1).

Dans l'après-midi, à l'issue des vêpres, a lieu la procession. Et c'est alors un spectacle impressionnant que la vue de cette foule aux costumes variés, venue de tous les coins de la région, défilant bannières déployées, au son des cloches et au chant des cantiques. Jadis, le cortège sacré se rendait, à travers tout le Trez-Goarem, jusqu'à la belle fontaine de Saint-Onno, en Esquibien, reconstruite en 1648, aujourd'hui disparue. Tout le long du parcours on chantait, à pleins poumons, les 32 strophes du *Cantique des Miracles* (2). Actuellement, la procession se rend à la grève voisine, dénommée *Le Trez*, où l'on a érigé, il y a quelque 40 ans, une croix de bois. Au vieux *Cantique des Miracles* a succédé une nouvelle cantilène bretonne, due à M. Bourvon, recteur de Primelin, de 1888 à 1898, et qui porte la date du 11 Mai 1894.

Au retour de la procession, un prêtre, revêtu de l'étole blanche et du surplis, bénissait, à l'église, les pains de la clef « *bara an alc'houe* », les épingles et les petites clefs en plomb (3).

Le pain de la clef était un petit pain sans levain, long de 0 m. 13, large de 0 m. 06, arrondi aux extrémités. Le prêtre, pour le bénir, le

(1) *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, p. 343.

(2) *Ibid.*, p. 246.

(3) *Ibid.*, pp. 229-230.

piquait avec la clef de Saint Tujan, y appliquait le reliquaire en argent et faisait un signe de croix. Le compte de 1663 mentionne qu'on a versé à un prêtre la somme de 16 sols, « pour avoir touché la clef et les reliques de saint Tugen au peuple le jour du grand pardon et le jour précédent ». Les pèlerins avaient une grande dévotion pour les petits pains de la clef et en emportaient chez eux. La tradition populaire prétendait qu'ils ne devaient pas moisir (1).

L'épingle de Saint Tujan (*spillen Sant Tujan*) était en laiton ou en fil de fer ; elle mesurait 0 m. 04 de longueur, et se terminait, à la tête, par une volute.

Quand à la petite clef en plomb, c'est une clef ordinaire de 0 m. 04 de long, avec un anneau rond, une tige décorée de feuillage en spirale, et, sur son pourtour, les initiales S. T.

Les épingles et les clefs étaient bénites elles aussi par l'attouchement de la clef de Saint-Tujan et du reliquaire (2).

La bénédiction des pains de la clef est tombée en désuétude depuis presque cent ans. Quant aux épingles, M. Le Carguet déclare qu'un mar-

(1) André Theuriet, *Revue des Deux-Mondes*, 1881, tome I, p. 353.

(2) M. Le Carguet signale dans les comptes de Saint-Tujan pour les années 1537 et 1538 un texte curieux : « Item se charge dauoir repceu de Yvon Le Guac pour auoir administré les reliques a sa partie adverse a sa requete 3 sols 4 deniers. » Il s'agit de deux adversaires. Quand au lit de mort, la réconciliation n'avait pas eu lieu, si l'une des parties s'y refusait, l'autre lui faisait porter les reliques de saint Tujan. (*Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1916, pp. 231-232.)

chand en a encore mises en vente en 1892 (1). On continue de bénir toujours les petites clefs en plomb.

Il y avait autrefois des luttes au jour du pardon. Chaque paroisse y amenait ses meilleurs lutteurs. Les luttes étaient mises sous la protection de saint Tujan, qui passait, dans la croyance populaire, pour modérer la rage des combattants (2).

Le 17 Juin 1725, le jour du « pardon » de Saint-Tujan, fut marqué par un tragique accident. Cinquante-deux personnes revenant de la fête avaient pris place dans un bac pour passer d'Audierne à Poulgoazec. Le bac coula et tous furent noyés. On autorisa les recteurs d'Esquibien, d'Audierne et des paroisses voisines à célébrer les obsèques des victimes (3).

M. l'abbé Velly, dans sa brochure sur *Saint-Tugen* (4), retrace les détails du pardon, tels qu'il les avait vus soixante ans auparavant :

« Des centaines de pèlerins, écrit-il, venaient encore, à cette époque, des extrémités du diocèse de Quimper, Morlaix, Carhaix, Quimperlé... et un certain nombre des diocèses voisins (Vannes et Saint-Brieuc). Ils arrivaient le vendredi soir, *tous à pied, un bâton à la main...* Ils allaient droit à l'église saluer saint Tugen. — La grande place et toutes les aires du village étaient couvertes de tentes... Sous ces tentes on leur pré-

(1) *Ibid.*, p. 230.

(2) *Bul. Soc. Arch. Fin.*, 1890, p. 200.

(3) Note du chanoine Peyron, prise aux Archives départementales.

paraît à manger... La nuit venue, toutes les granges, à Saint-Tugen et aux environs, leur étaient ouvertes... On leur fournissait la paille nécessaire... Ils dormaient là une nuit, deux nuits, car ils étaient fatigués. Le samedi matin, messe basse, confessions... Grand'messe. — Pendant la journée on les voyait faire pieusement le tour de l'église, à genoux ou le chapelet à la main... Le soir il y avait grande procession... La plupart avaient des cierges à la main. — Le dimanche matin, à 3 heures, ils assistaient à la prière publique, à une messe basse, communiaient, déjeunaient, et partaient, en jetant un dernier regard sur l'église, et imploraient la protection de saint Tugen sur eux et sur leurs familles. — Le reste du dimanche, la fête était on ne peut plus solennelle... Grand'messe à 10 heures... Prédication... nombreux clergé, foule énorme.

« Le soir, à 3 heures, vêpres, tons solennels... Après le *Gloria Patri* de chaque psaume, sur un signe, le tambour, vieux tambour de régiment, faisait un roulement. — Aussitôt après les vêpres, procession... par le Reun, Penzer, et le Croisou... après le clergé, le tambour, puis un vétéran de haute taille portant un immense drapeau tricolore... A la tête des hommes, deux gendarmes, en grande tenue, le sabre au clair, le grand chapeau à bicornes sur la tête. (A cette époque, quand un gendarme entrait dans un village, le bicornes sur la tête, tous les enfants se sauvaient dans les maisons ; aujourd'hui, ils courent après. (Réflexion d'un vieux). — Pendant la procession, le

tambour alternait avec le chant des litanies de la Sainte Vierge. De temps en temps un groupe de vétérans de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie, commandés par un capitaine, faisait une décharge à poudre. — A l'arrivée à l'église, les deux gendarmes se plaçaient debout dans le chœur, toujours le sabre au clair et le bicorne sur la tête. — Au moment de la Bénédiction, il y avait un grand roulement de tambour, puis les gendarmes abaissaient leurs sabres pour saluer et adorer le Dieu du ciel qui bénissait la foule.

« J'ai vu moi-même, tout cela, dans ma jeunesse » (1).

**

Les archives de Primelin conservent le registre des baptêmes administrés à Saint-Tujan de 1654 à 1659.

En 1658, Mgr du Louët, évêque de Cornouaille, y baptise René du Ménez : « Le 26 Septembre 1658 a été baptisé par Illustrissime et Révérendissime René du Louet evesque de Quimper et comte de Cornouaille René fils légitime de messire Yves du Menez et dame Marguerite du Bouillye, sieur et dame de Lézurec, la Salle, Kerouil, Keronnou dont le parrain et la marraine ont été haut et puissant messire René du Louet chevalier de l'ordre du roy et Marguerite de Brézal dame douairière dudit Lézurec, Kerouil, Keronnou. » Suivent les signatures : « René du Louet evesque, Mével (recteur), Goas (prêtre), etc., »

(1) *Saint-Tugen*, 7^e édition, 1930, p. 32.

En 1662, l'abbé Julien du Ménez, recteur d'Esquibien, baptise à Saint-Tujan Ollivier du Ménez, de Lézurec (1).

Le 1^{er} Juin 1702, Giles-Yves du Ménez, fils de René et de Jeanne Dourdu, né le 10 Juillet 1701, reçut le baptême des mains de Joachim du Livec, recteur d'Esquibien. Les parrain et marraine de l'enfant furent Giles de Lestu, comte de Beauvais, conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, et sa femme Marguerite du Bouilly.

Le 25 Novembre 1703, a lieu le baptême de Jacques du Ménez, né le 3 du même mois, fils de René et de Jeanne-Olive Dourdu. Le sacrement est administré par Jean-Baptiste de Kermelec, chanoine de Quimper, archidiacre du Póher. Parrain et marraine : Jean-Urbain de Kerléan, seigneur de Kerhuon en Guipavas, et Marguerite-Yvonne du Ménez, mariés tous deux le matin du même jour dans la chapelle du manoir de Lézurec.

Le 22 Septembre 1710, l'abbé François Jannier, recteur de Primelin, confère le baptême à Renée-Marie-Thérèse du Ménez, fille de René. Jacques et Marie du Ménez, frère et sœur de l'enfant la tinrent sur les fonts baptismaux. Le même jour, les cérémonies du baptême furent suppléées à Marguerite-Clémence du Ménez, ondoyée le 29 Mai 1708.

(1) Le dimanche 20 Février 1656, M. du Ménez, alors recteur de Plougonver, au diocèse de Tréguier, avait chanté la messe à Saint-Tujan.

Le 23 Juin 1714, Françoise-Jeanne-Marie, fille de René, est baptisée à Saint-Tujan. Parrain et marraine : Jean Berne, chirurgien de la marine, et Marie-Josèphe du Ménez.

Le 24 Décembre 1736, René-Olivier du Ménez, fils aîné d'Olivier-Vincent, est parrain à Saint-Tujan d'un enfant aux métayers de Lézurec.

Le 2 Août 1737, eurent lieu à Saint-Tujan les obsèques de Jeanne-Marguerite de Ravily, épouse d'Olivier-Vincent du Ménez, dame de Lézurec, décédée la veille au manoir, à l'âge d'environ 35 ans. La cérémonie fut présidée par Joseph de la Marche, docteur en Sorbonne, recteur d'Esquibien, et l'inhumation se fit dans l'enfeu des seigneurs de Lézurec, *au chœur* de la chapelle.

Le 8 Octobre 1750, un enfant de la métairie de Lézurec fut tenu sur les fonts du baptême par Vincent-Olivier du Ménez, chef de nom et d'armes, et sa fille Charlotte-Françoise.

Enfin, le 26 Novembre 1782, M. Hervian, recteur de Primelin, baptise à Saint-Tujan Yves-François-Gilles-Marc du Ménez, fils de Gilles et de Marie Le Gouvello de la Porte.



Au moment où survint la tourmente révolutionnaire, le recteur de Primelin était M. Pierre Hervian, originaire du Faouët. Il avait comme vicaire Yves Le Goardon, né dans la paroisse même de Primelin.

Tous deux refusèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Le dimanche des Rameaux, 17 Avril 1791, Gloaguen, vicaire assermenté de Cléden-Cap-Sizun, fut installé recteur de Primelin. M. Hervian se retira alors au manoir de Lézurec (1). Il y confessa, y donna la communion, et fit à Saint-Tujan les offices de la Semaine Sainte. Le Samedi-Saint, des délégués du district de Pont-Croix assistèrent à la cérémonie. Quand elle fut terminée, ils s'emparèrent de toutes les clefs, mirent les scellés sur les armoires, où ils avaient renfermé les vases sacrés, « passèrent le Recteur dehors, firent patteficher et cadénasser toutes les portes ». De là, ils furent à Lézurec, où ils firent à la chapelle tout ce qu'ils avaient fait à Saint-Tujan. « Ils rendirent la municipalité responsable de toute fraction des scellés, patte fiches cadenas, et de tout événements » (2).

M. Hervian resta encore quelques semaines au manoir de Lézurec. Les 12 et 13 Juin, malgré la défense du constitutionnel Gloaguen, il confessa et dit la messe à Saint-Tujan. Le district de Pont-Croix le fit saisir à Lézurec, et conduire à Quimper (3). Poursuivi et traqué continuellement, il passa en Espagne (4).

Quant au vicaire de Primelin, M. Goardon, il se cacha dans la paroisse à partir de la mi-Juillet 1792. Après avoir été détenu aux pontons

(1) *Manuscrit Boissière*, p. 87.

(2) *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, 1907, pp. 267, 268.

(3) *Arch. Départ.*, Délibérations du district de Pont-Croix, Reg. n° 3, fol. 124, 125.

(4) *Manuscrit Boissière*, p. 88.

de Rochefort, il revint à Primelin en Mai 1795. Arrêté de nouveau, il fut emprisonné à Quimper et remis en liberté avant le 30 Décembre 1796. En 1800, il se retrouve à Primelin, où il exerce encore le saint ministère en qualité de curé. Trois ans plus tard, il est recteur de la paroisse.

Le pardon de Saint-Tujan eut encore lieu en 1791, et les recettes montèrent à plus de 400 livres.

Le 8 Mars 1792, Louarn, maître d'école à Saint-Tujan, écrivit au district de Pont-Croix : « Je vous prie de vouloir bien me permettre de dire les prières à l'église de Saint Thugen, afin d'amuser les vieillards qui sont au nombre de quinze dans ce bourg... Ils me tourmentent journellement de leur rendre ce service. Je pourrai donc avec votre permission leur dire les prières et leur chanter les dimanches les vêpres : *« Absque licentia nihil facio, sed data a vobis totum agam »* (1).

Le culte public ne reprit officiellement à Saint-Tujan qu'en 1803. L'année suivante, les recettes du pardon furent seulement de 217 francs. En 1806, elles montèrent à 450 francs.

(1) Note prise par M. le chanoine Peyron, aux Archives départementales du Finistère.

CANTIQU AR MIRACLOU ⁽¹⁾

Cantique spirituel composet e gloar an Aotrou sant Ugen, en deus ur plaç santel e parrès Prevel en Escopti Querne, eleac'h ma ra nombr bras a viraclou en andret ar re e ped gant carantez. Ar pardon hac an Indulgeañcou plenier ar sul quant gouel Yan. Var ton Genovefa pe var ton Quadry.

1

Tad Eternel, me ho suppli, — Dre an hano a Jesus-Christ ; — Gred din ar c'hraç, dre garante, — Da finissa mad va büe.

2

Spered Santel, me ho suppli, — Dre intercession Mari : — Gred din ar c'hraç a sklerijen, — D'ober ur vers d'ar gristenien.

3

Otrou Sant Tugen biniged, — C'hui peus bed, gand Salver ar bed, — Ar c'hraç da breservi, var an douar, — Ar re ho ped, d'oc'h ar gounnar.

(1) C'est le nom que l'on donne à ce vieux cantique breton d'allure populaire, imprimé à Quimper dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais qui remonte sans doute, intégralement ou en partie, au XVII^e siècle.

LE CANTIQUE DES MIRACLES ⁽¹⁾

Cantique spirituel composé à la gloire de Monsieur Saint Ugen, qui a un sanctuaire dans la paroisse de Primelin, en l'Evêché de Cornouaille, où il fait nombre de miracles en faveur de ceux qui le prient avec amour. Le Pardon a lieu et les indulgences plénières accordées le dimanche avant la Saint-Jean. — Sur l'air : Genovefa ou Quadry.

1

Père Eternel, je vous supplie, — au nom de Jésus-Christ ! — Donnez-moi la grâce, par amour, — de bien finir ma vie.

2

Esprit Saint, je vous supplie, — par l'intercession de Marie — Donnez-moi la grâce de lumière, — afin de composer un cantique pour les chrétiens.

3

Monsieur Saint Tugen le Béni, — à vous, le Sauveur du monde à donné — la grâce de préserver, sur la terre, — ceux qui vous prient, de la rage.

(1) *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1916, pp. 237-246.

4

Kemen-se a m'oblij breman, — Dre ar sujed eus ar vers-man, — Da zond d'ho pidi a galon, — Pass'oc'h, da Zoue, guir vignon.

5

Ar c'hantiq-ma, kristenien, — A so komposed da sant Tugen, — Dre ar c'hraç a Zoue an Tad, — Ac inspiracion va El-mad.

6

Mès kent evit mont davantaj, — Kleved an oll malheuriou bras — A sa, er bloa-man, errued — Gand kals a dud, ac a loened !

7

En Eskopti eus a Leon, — Ranna-ra, siouas, va c'halon, — O veled ar malheuriou bras — A deus bed gred c'hoas an arraj.

8

E Ploneour, e Kommana, — E c'hoarved ar malheuriou-ma ; — A so tost da Vene-Are, — Approuved mad e kement-se.

9

En Eskopti eus a Vened, — C'hoarved, er Voyal, ma entented ! — Er Forest-vras a Vrengili, — Ez eus klanved daou vlei, en-hi.

10

En Eskopti eus a Naoned, — Malheuriou bras so errued ; — Kals a dud a so devored, — Gad ur vanden chass arrajed.

11

En Eskopti a Sant-Vriek, — Kals a dud a so istoned ; — Gand ur blei a oa arrajed, — Kals a dud a so perissed.

4

Cela m'oblige, aujourd'hui, — pour composer ce cantique, — à venir vous prier, de tout cœur, — puisque vous êtes véritablement l'ami de Dieu.

5

Ce cantique, chrétiens, — a été fait pour saint Tugen, — par la grâce de Dieu le Père, — et l'inspiration de mon bon Ange.

6

Mais avant de poursuivre davantage, — écoutez, tous les affreux malheurs, — arrivés cette année, — à beaucoup de monde et d'animaux.

7

Dans l'Evêché de Léon, — mon cœur, hélas, se fend, — à la vue des grands malheurs, — occasionnés encore par la rage.

8

A Plonéour, à Commana, — sont arrivés ces malheurs, — tout auprès des montagnes Arrées, — et ils sont avérés.

9

Dans l'Evêché de Vannes, — ceci est arrivé à Noyal, écoutez-moi : — Dans la grande forêt de Branguili, — deux loups sont pris de la rage.

10

Dans l'Evêché de Nantes — de grands malheurs sont survenus : — beaucoup de personnes dévorées, — par une bande de chiens enragés.

11

Dans l'Evêché de Saint-Brieuc, — la stupéfaction est grande ; — un loup enragé — a fait périr beaucoup de monde.

12

En eskopti eus a Roazon, — Goallet e vise ar galon, — O veled ar goad o redek — Gand an dud a oa devored.

13

En Eskopti a Landreger, — Eun nosvez, pevar gemener : — Daou aneu a so surprened, — O veled ur chi arrajed.

14

An daou al zouge gand respet — Alfe sant Tugen biniged : — An daou-se so bed preserved ; — An daou-al so bed devored.

15

Tri graouadur o c'hoarn loened, — E Plevin, tost da sant Briek : — Daou aneu a so devored — Gand daou gi a oa arrajed.

16

Tad unan eus ar vugale, — O devoa prened an Alfe — Eus a sant Tugen biniged : — Raktal hen devoa preserved.

17

Un den oa bed er pardon — E Kelven, gand devocion : — O tond d'ar ger, var an hent bras — A rankontr ur chi en arraj.

18

An den-ma gomanças neuze — Pidi Doue var an Alfe — Eus a sant Tugen biniged : — Raktal e oa bed preserved.

19

Un den oa bed o labourad, — O retorn d'ar ger, d'eus ar parc, — Rankontras ur c'hi arrajed, — Prest da zevori he bried ;





LE CALICE DE SAINT-TUJAN

(Photo Villard)



FONTAINE DE SAINT-TUJAN

(Photo Villard)



LE PARDON DE SAINT-TUJAN. — LA PROCESSION SUR LA DUNE

(Photo Jos. Le Doaré.)



M. L'ABBÉ VELLY



(Photo Villard)

12

Dans l'Evêché de Rennes, — les cœurs défailleraient, — à la vue du sang répandu — par les personnes dévorées.

13

Dans l'Evêché de Tréguier, — une nuit, de quatre tailleurs... — deux d'entre eux sont surpris, — par la vue d'un chien enragé.

14

Les deux autres portaient, avec respect, — la clé de saint Tugen le Béni : — tous les deux ont été préservés, — les deux premiers, dévorés.

15

Trois enfants gardaient les bestiaux, — à Plévin, près de Saint-Brieuc : — Deux d'entre eux ont été dévorés — par deux chiens enragés.

16

Le père de l'un des enfants, — avait acheté une clé — de saint Tugen le Béni : — Et son fils a été préservé.

17

Un homme avait été au pardon — à Kelven, avec dévotion : — En s'en retournant chez lui, sur la grand'route, — il rencontra un chien en rage :

18

Cet homme commença alors, — à prier Dieu sur la Clé — de saint Tugen le Béni : — aussitôt il fut préservé.

19

Un autre avait été au travail : — en s'en retournant, chez lui, du champ, — il rencontra un chien enragé — sur le point de dévorer sa femme ;

20

Tostad a ras, desi neuse, — Rei a ras, desi, an alfe — Eus a sant Tugen biniged : — Ho daou esint bed preserved.

21

Ur batimant, var ar mour bras, — E n'hem gavas en danjer bras : — Ha madou, ha martoloded — E oa prest da veza kolled ;

22

Unan eus ar vartoloded, — Zouge, gand henor ha resped, — Alfe sant Tugen biniged : — E maint, dre he c'hraç, preserved.

23

Impossubl ve, da zen, kompren — Miraklou Otrou sant Tugen, — En deus gred, partout, dre ar bed, — Andred ar re deus e beded.

24

Kals a dud hen deus preserved, — On Otrou sant Tugen biniged ; — Ha c'hoas, a raio, bemde, — Da neb er ped, gant karante.

25

Pedomp oll, a galon parfed ! — Dougomp he alfe biniged ! — Ni veso, gant han, preserved — D'oc'h ar chass klaon ac arrajed.

26

An alfe-ma, kristenien, — So digased da sant Tugen, — Gand un el eus ar firmamant — Pa oa, en he beden ar Sant.

27

Ac e goude an amser-se, — E ma, dre Brovidanç Doue, — Ac e chomed e Breis-Izel, — Er barres so hanved Prevel.

20

Il s'approcha d'elle, alors — et lui donna la clé — de saint Tugen le Béni ; — et, tous les deux ont été préservés.

21

Un navire, sur la mer, au large, — se trouvait en grand danger : — biens et matelots — allaient périr ;

22

L'un des matelots, — portait, avec respect et honneur, — la clé de saint Tugen le Béni : — ils sont, par sa grâce, préservés.

23

Il est impossible d'énumérer — les miracles que Monsieur saint Tugen — a faits, partout, dans le monde, — en faveur de ceux qui le prient.

24

Il a préservé beaucoup de monde, — Monsieur saint Tugen le Béni, — et il le fera encore, chaque jour, — à ceux qui le prient avec amour.

25

Prions tous, d'un cœur parfait ! — portons sa clé bénie ! — Nous serons, par lui, préservés, — des chiens malades et enragés.

26

Cette clé, chrétiens, — a été apportée à saint Tugen, — par un ange du firmament, — quand le saint était en prière.

27

De ce jour, — la clé, par la Providence divine, — est restée en Basse-Bretagne, — dans la paroisse appelée Primelin.

28

E ma, var bordik ar mour bras : — Ne gaver ked santeloc'h plaç. — Demdost d'ar ger eus a Voayen — E ma an Illis sant Tugen.

29

Ni hon eus bonheur, Breis-Izel — E ma batissed ur chapel — Da Sant-Tugen biniged. — Un tensor bras d'ar Vretoned.

30

Mar fell d'oc'h kaout remission, — D'oc'h ho pec'hejou ar pardon, — Deud oll, da sul kent gouel Sant-Yan : — Es-eus pardon er chapel man.

31

Otrou sant Tugen biniget, — Sikoured an oll Vretoned ! — Pere a zoug, a vir galon, — Ho alfe, gand devotion.

32

Evid goude ma viomp bed, — Ganoc'h, er bed-man, sikoured, — Ma bo ar bonheur d'ho kuelede. — E touez ar zent ac an eled.

28

C'est sur le bord de la grande mer : — on ne trouve pas plus saint lieu ; — Près de la ville d'Audierne, — Est située l'église de Saint-Tugen.

29

Nous avons le bonheur, Bas-Breton, — qu'on ait bâti une chapelle, — à saint Tugen le Béni : — C'est un grand trésor pour les Bretons.

30

Si vous voulez avoir rémission, — de vos péchés le pardon, — venez tous, le dimanche avant la Saint-Jean : — le pardon se fait dans cette chapelle.

31

O saint Tugen le Béni, — secourez tous les Bretons, — qui portent, d'un cœur sincère, — votre clé, avec dévotion ;

32

Afin qu'après avoir été, — par vous, en ce monde, secourus, — nous ayions le bonheur de vous voir — au milieu des Saints et des Anges.



Table des Matières

Préface	4
Saint Tujan, Histoire et Légende.....	5
La clef de Saint Tujan et la rage	10
La trêve de Saint-Tujan. Chapelles et manoirs.....	15
La Chapelle :	
Extérieur	26
Intérieur.....	32
Calvaire	59
Arcs-de-Triomphe	60
Fontaine.....	62
La « Grande Maison ».....	63
Historique de la Chapelle	64
Biens et ressources.....	74
Confrérie du Rosaire.....	76
Le service liturgique.....	77
Le Cantique des Miracles	92

